



Conseil d'administration

CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMPTES DÉFINITIFS DE L'EXERCICE 2011

CT/CA-005/2012/01FR

En application de l'article 83 du règlement financier du Centre de traduction

COMPOSANTES DES COMPTES ANNUELS

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION.....	3
A.1 Bilan.....	3
A.2 Compte de résultat économique.....	4
A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net.....	5
A.4 Tableau des flux de trésorerie.....	6
A.5 Notes relatives aux états financiers.....	7
A.6 Autres informations.....	23
RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION.....	26
B.1. Principes budgétaires (résumé basé sur le règlement financier du Centre).....	27
B.2. Type de crédits.....	27
B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2011.....	28
B.4. Utilisation des crédits 2011.....	29
B.5. Crédits reportés à 2012.....	31
B.6. Résultat de l'exécution budgétaire.....	32
B.7. Recettes budgétaires 2011.....	34
B.8. Liste des virements 2011.....	36
RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2011.....	38
C.1 Ressources financières et gestion budgétaire.....	39
C.2 Réalisation des objectifs de l'année.....	47

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION

A.1 Bilan

BILAN – ACTIF					en EUR
	Note	31.12.2011	31.12.2010	Variation en %	
A. ACTIF NON EXIGIBLE		1 599 959.42	1 852 161.90	-13.62%	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	445 295.53	627 011.66	-28.98%	
Logiciels informatiques		407 795.53	464 439.66	-12.20%	
Logiciels informatiques en cours		37 500.00	162 572.00	-76.93%	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	1 154 663.89	1 225 150.24	-5.75%	
Matériel informatique		959 157.91	753 139.00	27.35%	
Mobilier et parc automobile		55 377.39	69 043.72	-19.79%	
Autres immobilisations corporelles		46 441.29	33 187.04	39.94%	
Immobilisations en cours		93 687.30	369 780.48	-74.66%	
B. ACTIF EXIGIBLE		38 284 329.13	39 238 129.78	-2.43%	
STOCKS		774 000.00	280 200.00	176.23%	
Travaux en cours	3	774 000.00	280 200.00	176.23%	
CRÉANCES À COURT TERME		26 161 283.15	28 155 943.54	-7.08%	
TVA payée à récupérer auprès des États membres	4	13 149.29	37 487.66	-64.92%	
Créances sur institutions & organes de l'UE	5	5 815 577.71	7 924 476.07	-26.61%	
Charges payées d'avance	6	136 201.76	59 709.12	128.11%	
intérêts courus	7	165 146.11	129 591.06	27.44%	
Dépôts à terme de trois mois et d'un an	8	20 000 000.00	20 000 000.00	0.00%	
Débiteurs divers		31 208.28	4 679.63	566.90%	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8	11 349 045.98	10 801 986.24	5.06%	
TOTAL		39 884 288.55	41 090 291.68	-2.94%	

	Note	31.12.2011	31.12.2010	Variation en %
A. PASSIF EXIGIBLE		2 504 941.79	2 682 878.89	-6.63%
COMPTES À PAYER		2 314 941.79	2 682 878.89	-13.71%
Dettes courantes		2 297 912.18	2 642 220.53	-13.03%
1. Charges à payer	10	2 268 875.82	2 607 888.93	-13.00%
2. Fournisseurs		29 036.86	34 331.60	-15.42%
3. Avances perçues		292.50	0.00	N/A
Autres dettes		16 736.61	40 658.36	-58.84%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9	190 000.00	0.00	N/A
B. ACTIF/PASSIF NET		37 379 346.76	38 407 412.79	-2.68%
Réserves	11	16 529 466.33	16 529 466.33	0.00%
Résultats reportés des exercices antérieurs		21 877 946.46	11 533 079.30	89.70%
Résultat économique de l'exercice		-1 028 066.03	10 344 867.16	-109.94%
TOTAL		39 884 288.55	41 090 291.68	-2.94%

A.2 Compte de résultat économique

en EUR

	Note	2011	2010	Variation en %
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		41 328 474,29	52 111 700,23	-20,69%
traductions	12	39 861 582,56	47 876 800,44	-16,74%
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	13	667 532,29	697 632,92	-4,31%
Travaux de terminologie	14	94 244,50	304 108,69	-69,01%
Listes de termes	15	172 340,00	3 222 398,20	-94,65%
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		40 795 699,35	52 100 940,25	-21,70%
Produits divers sur opérations avec contrepartie		38 974,94	21 933,96	77,69%
Produits divers sur opérations sans contrepartie directe	16	0,00	80 326,02	-100,00%
Variation des travaux en cours	3	493 800,00	-91 500,00	-639,67%
CHARGES D'EXPLOITATION		42 820 699,77	42 129 282,83	1,64%
Dépenses de personnel	17	23 315 682,71	22 604 981,85	3,14%
Dépenses administratives	18	5 051 768,12	4 741 284,67	6,55%
Dépenses opérationnelles	19	14 262 811,94	14 783 016,31	-3,52%
Provisions pour risques et charges	9	190 000,00	0,00	N/A
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		-1 491 788,48	9 982 417,40	-114,94%
PRODUIT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES		467 210,72	442 583,50	5,56%
Intérêts bancaires		466 760,58	441 897,20	5,63%
Bénéfice de change		450,14	686,30	-34,41%
DÉPENSES FINANCIÈRES		3 488,27	4 846,15	-28,02%
Frais bancaires		3 370,00	3 374,00	-0,12%
Pertes sur taux de change		118,27	1 472,15	-91,97%
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES		463 722,45	437 737,35	5,94%
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		-1 028 066,03	10 420 154,75	-109,87%
EXCÉDENT/DÉFICIT DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES		0,00	-75 287,59	-100,00%
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE		-1 028 066,03	10 344 867,16	-109,94%

A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net

en EUR

	Réserves		Excédent/ déficit reporté	Résultat économique de l'exercice	Total actif/passif net
	Capital	Réserves			
Bilan au 31 décembre 2009	0,00	14 363 166,33	13 699 379,26	6 121 255,04	34 183 800,63
Variations des réserves	0,00	2 166 300,00	0,00	-2 166 300,00	0,00
Imputation du résultat économique 2009	0,00	0,00	3 954 955,04	-3 954 955,04	0,00
Résultat économique de l'exercice	0,00	0,00	0,00	10 344 867,16	10 344 867,16
remboursements aux clients	0,00	0,00	-6 121 255,00	0,00	-6 121 255,00
Situation au 31 décembre 2010	0,00	16 529 466,33	11 533 079,30	10 344 867,16	38 407 412,79
Variations des réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2010	0,00	0,00	10 344 867,16	-10 344 867,16	0,00
Résultat économique de l'exercice	0,00	0,00	0,00	-1 028 066,03	-1 028 066,03
remboursements aux clients	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Situation au 31 décembre 2011	0,00	16 529 466,33	21 877 946,46	-1 028 066,03	37 379 346,76

A.4 Tableau des flux de trésorerie

en EUR

	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat d'activités ordinaires	-1 028 066,03	10 344 867,16
+ Amortissements	767 396,68	626 863,03
+/- Provisions pour risques et charges	190 000,00	-18 300 361,63
+/- avantages sociaux	0,00	0,00
+/- Variation des stocks	- 493 800,00	91 500,00
+/- Variation des créances d'exploitation	1 994 660,39	-1 414 245,33
+/- Variation des dettes d'exploitation	- 367 937,10	22 738,07
+/- Variation des autres créances liées à l'activité	0,00	0,00
+/- Variation des autres dettes liées à l'activité	0,00	0,00
+/- (Profit)/Perte sur les ventes d'installations, d'équipements et d'immeubles	- 432,25	0,00
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 061 821,69	-8 628 638,70
Flux de trésorerie liés aux prêts et emprunts		
+/- Actifs financiers (fonds propres)	0,00	0,00
+/- Actifs financiers (fonds empruntés)	0,00	0,00
+/- Passifs financiers (fonds provenant d'un crédit)	0,00	0,00
Flux net de trésorerie généré par des prêts et emprunts	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisitions d'immobilisations	- 514 761,95	-1 099 306,70
- Dépôts à terme	0,00	-20 000 000,00
+ Cessions d'immobilisations	0,00	35 483,50
+ Réduction d'actifs financiers	0,00	0,00
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations	0,00	0,00
+ Dividendes versés	0,00	0,00
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 514 761,95	-21 063 823,20
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
+/- Passifs financiers	0,00	0,00
+/- Passifs long terme	0,00	0,00
- Remboursement aux clients par virement bancaire	0,00	-6 822 070,00
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	0,00	-6 822 070,00
Variation de trésorerie	547 059,74	-36 514 531,90
Trésorerie à l'ouverture	10 801 986,24	47 316 518,14
Trésorerie à la clôture	11 349 045,98	10 801 986,24

A.5 Notes relatives aux états financiers

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Créé en 1994, le Centre de traduction des organes de l'Union européenne a pour mission de répondre aux besoins de traduction des autres organes et organismes communautaires décentralisés. Parallèlement, il participe aux travaux du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI), dont l'objectif est de promouvoir une collaboration basée sur des règles de subsidiarité et de favoriser des économies d'échelle dans le domaine de la traduction.

2. BASE DE LA PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés sur la base des relevés comptables du Centre et sont présentés conformément aux prescriptions du règlement financier du Centre ainsi qu'aux règles et méthodes comptables adoptées par le comptable de la Commission.

L'exercice commence le 1er janvier 2010 et se clôture le 31 décembre 2011.

Les comptes sont tenus en EUR.

3. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers du Centre sont établis dans le respect des principes comptables généralement admis, tels que précisés dans les modalités d'exécution du règlement financier général (article 124), à savoir:

- a) la continuité des activités;
- b) la prudence;
- c) la permanence des méthodes comptables;
- d) la comparabilité des informations;
- e) l'importance relative;
- f) la non-compensation;
- g) la prééminence de la réalité sur l'apparence;
- h) la comptabilité d'exercice.

4. RÉSUMÉ DES RÈGLES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations incorporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'actifs immobilisés dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'actif concerné.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles». Les immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels qui sont amortis sur quatre ans.

4.2 Immobilisations incorporelles produites en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent les logiciels spécialement mis au point pour le Centre, qui ont une durée de vie utile estimée de plus d'un an et un coût d'acquisition supérieur à 150 000 EUR et qui sont produits en interne ou sous-traités à des contractants externes. Jusqu'en 2010, le Centre a fait usage d'une période transitoire pour la reconnaissance des immobilisations incorporelles produites en interne, et tous les frais de développement de ce type étaient inclus dans les dépenses de l'exercice. La règle actuelle s'applique uniquement aux projets de développement lancés après le 1er janvier 2010.

Un actif incorporel issu de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est pas comptabilisé en actif, mais en charges durant la période où ces dépenses sont encourues.

Pour un projet de développement informatique interne ou externe, une évaluation est réalisée pour savoir si ce projet peut être comptabilisé en actif et si les dépenses encourues dans le cadre du projet doivent être comptabilisées en actif incorporel. Les conditions particulières suivantes doivent être réunies pour prouver qu'une immobilisation dégagera probablement de futurs avantages économiques ou un potentiel de service à la fin du projet:

- faisabilité technique de la finalisation de l'immobilisation incorporelle afin qu'elle puisse être utilisée ou vendue;
- intention du Centre de finaliser l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- modalités selon lesquelles l'immobilisation incorporelle dégagera de futurs avantages économiques ou un potentiel de service;
- disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires à la finalisation du développement et à l'utilisation ou à la vente de l'immobilisation incorporelle.

À la fin de la phase de développement, le projet est censé répondre à la définition d'une immobilisation.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles»

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations corporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'actifs immobilisés dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'actif concerné.

Les frais de réparation et d'entretien sont imputés au compte de résultat économique pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont imputés de manière à amortir le coût des immobilisations corporelles, autres que des terrains et des actifs en construction, sur leur durée de vie estimée, sur une base linéaire mensuelle, suivant le taux d'amortissement présenté dans le tableau suivant et fixé par la Commission européenne:

Tableau des taux d'amortissement

Type de biens	Taux linéaire d'amortissement
Matériel informatique	25%
Cuisines – Cafétérias – Crèches	
Petit électroménager	25%
Caisses enregistreuses	25%
Appareils de grande cuisine	12,50%
Mobilier spécifique de cuisines, cafétérias	12,50%
Mobilier spécifique de crèches	25%
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGES	
Matériel de télécommunication et audiovisuel	
Appareils de téléphonie et de télécopie	
Casques, écouteurs, microphones	25%
Caméras	25%
Magnétoscopes	25%
Magnétophones et appareils à dicter	25%
Projecteurs (diapositives et rétroprojecteurs)	25%
Matériel de photographie	25%
Écrans de projection	25%
Téléviseurs, radios, moniteurs (sauf informatique)	25%
Matériel et équipement technique	
Imprimerie, courrier, sécurité, bâtiment, outillage	12,50%
Appareils de mesures ou de laboratoire	25%
Autres installations, machines et outillage	12,50%
Rayonnages démontables, cloisons, faux planchers, faux plafonds et câblage	25%
Parc automobile	25%
Mobilier	10%
Biens immeubles	4%
Terrains	Sans objet.

Le profit ou la perte découlant de la vente ou de la désaffectation d'un actif est défini comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable nette de l'actif le jour de la vente, et doit apparaître dans le compte de pertes et profits.

4.4 Immobilisations de faible valeur

Lorsque les biens durables sont de faible valeur, ils peuvent être considérés comme consommés dans l'exercice de leur mise en service et donc comptabilisés en charges et non en immobilisations. À l'heure actuelle, le montant d'un bien de faible valeur est fixé à 420 EUR. Au-delà de cette valeur unitaire, le bien doit toujours être enregistré en immobilisations.

4.5 Stocks

Les stocks sont les travaux en cours, à savoir les pages à traduire qui en sont, à la fin de l'exercice, à un stade intermédiaire du processus de traduction.

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production, calculé en additionnant les coûts directs et indirects associés au volume des traductions aux divers stades d'achèvement.

La variation des travaux en cours entre 2010 et 2011 est enregistrée dans les «Produits de l'activité» dans le compte de résultat économique sous le poste *Variation des travaux en cours*.

4.6 Créances à court terme

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale, puis diminuées des provisions adéquates pour les débiteurs et montants douteux. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que le Centre ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues.

Les créances pour les traductions de décembre sont considérées comme des créances pour l'exercice même si la facturation aux clients s'opère en janvier de l'exercice suivant. Ces traductions apparaissent sous le titre «Créances sur institutions & organes de l'UE». Pour obtenir davantage de détails, voir la note n° 5 dans les *Notes explicatives*.

Le Centre applique une politique de gestion de la trésorerie qui permet de placer des liquidités en effectuant des dépôts à terme dans des banques. Les dépôts à terme de plus de trois mois sont considérés comme des créances plutôt que comme des équivalents de liquidités.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

4.7.1 Liquidités

Un maximum de 500,00 EUR est alloué pour les petites dépenses de fonctionnement.

4.7.2 Banque

La trésorerie du Centre est gérée par le comptable par le biais de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme de moins de trois mois tenus en EUR à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et à la BNP Paribas. Les entrées et les sorties de liquidités sont comptabilisées à la date de valeur figurant sur les extraits bancaires.

4.8 Comptes à payer

Les comptes à payer sont mentionnés à leur valeur nominale. Ces comptes à payer sont une dette à court terme envers nos fournisseurs pour des biens et services fournis au Centre avant la fin de l'année, que le Centre ait ou non reçu la facture y afférente.

Les comptes à payer comprennent également le passif pour les congés non pris. Celui-ci est calculé sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel.

4.9 Provisions pour risques et charges

La provision est une dette actuelle trouvant son origine dans un événement passé qui a créé une dette, mais avec une incertitude quant à une future sortie de ressources pour acquitter la dette. Il est probable qu'une sortie sera requise, mais des événements passés ou présents créent une incertitude à ce propos. Les provisions sont examinées à chaque date de déclaration et ajustées de manière à refléter la meilleure estimation actuelle. S'il n'est désormais plus probable qu'une sortie de ressources représentant des gains économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler la dette, il convient de convertir la provision en recette si la conversion se fait au cours d'une période de déclaration différente de celle au cours de laquelle la provision a été reconnue. Une provision est utilisée uniquement pour les dépenses pour lesquelles elle a été prévue à l'origine. Dans ce cas, la provision existante est utilisée et les dépenses sont imputées sur celle-ci.

4.10 Réserves

L'article 59, paragraphe 3, du règlement financier du Centre institue un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Le montant du fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

4.11 Recettes

Les recettes tirées des traductions et les autres recettes de l'exercice sont comptabilisées lorsque les services correspondants ont été rendus et acceptés par les clients nets de remises, indépendamment du moment de la collecte du paiement correspondant.

Les revenus au titre d'intérêts sont définis sur une base temporelle, en faisant référence au principal en souffrance et au taux d'intérêt effectif applicable.

Les opérations sans contrepartie directe sont des opérations dans lesquelles une entité soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les produits des opérations sans contrepartie directe sont mesurés en calculant le montant de l'augmentation de l'actif net reconnue par le Centre. Un exemple d'opérations sans contrepartie directe réside dans les pénalités conventionnelles reçues par le Centre ou les garanties exécutées et collectées par le Centre.

4.12 Dépenses

Les dépenses de l'exercice entrent dans la comptabilité dès que le service ou le bien a été reçu au Centre, indépendamment du moment du paiement.

4.13 Transactions et soldes libellés en devises

Les transactions libellées en devises dans le courant de l'exercice sont converties en utilisant le taux de change mensuel publié par la Commission européenne en vigueur le jour de l'initiation de l'ordre de paiement ou de recouvrement lié à la transaction. Les bénéfices ou pertes réalisés sur le change au moment du règlement de la transaction sont imputés sur le compte de résultat économique de l'exercice correspondant en tant que charges ou produits financiers.

À la date du bilan, les actifs financiers et les actifs et passifs exigibles libellés en devises sont convertis en utilisant le taux de change effectif publié par la Commission européenne à cette date. Les produits ou pertes générés par le taux de change sont imputés sur les charges ou produits financiers de l'exercice en cours, comme il convient.

4.14 Résultat ordinaire

Les recettes et dépenses ordinaires découlent de l'activité principale du Centre ainsi que de tout événement découlant de cette activité.

4.15 Résultat extraordinaire

Les recettes et dépenses extraordinaires proviennent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires du Centre ainsi que les produits ou charges provenant d'événements ou de transactions qui ne devraient pas se répéter fréquemment ou régulièrement.

4.16 Résultat économique de l'exercice

Le résultat économique de l'exercice est constitué des produits et charges imputés sur le compte de résultat économique au cours de l'exercice comptable. Toutes les recettes et dépenses reconnues durant l'exercice doivent être incluses dans le résultat économique de l'exercice. Le résultat économique de l'exercice sera égal à la somme nette des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice.

4.17 Utilisation des estimations

La présentation d'états financiers impose à la direction de poser des estimations et hypothèses qui affectent les montants des actifs rapportés à la date du bilan et les montants des charges et profits rapportés au cours de la période concernée. La direction du Centre est d'avis que les estimations et hypothèses posées ne différeront pas significativement des résultats réellement atteints lors des périodes de déclaration ultérieures.

4.18 Changement dans les méthodes comptables, de valorisation, d'amortissement ou dans les règles comptables

Les états financiers pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 n'ont pas été reformulés pour refléter l'un ou l'autre changement opéré dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement ou dans les règles comptables.

4.19 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est préparé en recourant à la méthode indirecte. Les équivalents de trésorerie comprennent les actifs liquides circulants facilement convertibles en liquidités en un montant convenu à l'avance. Les flux de trésorerie liés à l'activité et aux opérations d'investissement et financières présentés dans le tableau des flux de trésorerie ne sont pas compensés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN, LE COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE ET LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Note 1: immobilisations incorporelles

en EUR

	Logiciels informatiques	Logiciels informatiques en cours	Total
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	3 476 214,30	162 572,00	3 638 786,30
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Acquisitions de l'exercice	28 115,90	37 500,00	65 615,90
Cessions et désaffectations	-800,00	0,00	-800,00
Transferts d'une rubrique à une autre	162 572,00	-162 572,00	0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	3 666 102,20	37 500,00	3 703 602,20
B. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	3 011 774,64	0,00	3 011 774,64
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Amortissements de l'année	247 332,03	0,00	247 332,03
Annulation à la suite de cessions et désaffectations	-800,00	0,00	-800,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	3 258 306,67	0,00	3 258 306,67
VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)	407 795,53	0,00	445 295,53

Immobilisations incorporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2011, s'élevait à 2 643 036,74 EUR (2 615 447,00 EUR en 2010).

À la fin de l'exercice 2011, le Centre a comptabilisé un site internet développé en externe comme immobilisation incorporelle à faire figurer dans le bilan. Les frais de développement encourus en 2011 ne répondaient pas aux critères de capitalisation ou se rapportaient à des projets ayant démarré avant le 1er janvier 2010. C'est pourquoi tous les frais de développement interne de l'exercice sont inscrits en tant que frais de personnel et que les frais de développement externe le sont en dépenses administratives.

Note 2: Immobilisations corporelles

en EUR

	Matériel informatique	Mobilier & véhicules	Autres Immob ; corporelles	Immob. corporelles en cours	Total
A. Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	2 393 401,86	562 728,81	140 194,01	369 780,48	3 466 105,16
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Acquisitions	313 367,78	8 158,87	33 932,10	93 687,30	449 146,05
Cessions et désaffectations	-356 178,86	-11 359,41	0,00	0,00	-367 538,27
Transferts d'une rubrique à une autre	369 780,48	0,00	0,00	-369 780,48	0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	2 720 371,26	559 528,27	174 126,11	93 687,30	3 547 712,94
B. Amortissements et corrections de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	1 640 262,86	493 685,09	107 006,97	0,00	2 240 954,92
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Amortissements de l'année	477 561,60	21 825,20	20 677,85	0,00	520 064,65
Annulations suite aux cessions et désaffectations	-356 611,11	-11 359,41	0,00	0,00	-367 970,52
Valeur résiduelle des cessions et désaffectations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	1 761 213,35	504 150,88	127 684,82	0,00	2 393 049,05
VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)	959 157,91	55 377,39	46 441,29	93 687,30	1 154 663,89

Immobilisations corporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2011, s'élevait à 1 391 926,57 EUR (1 410 543,42 EUR en 2010).

Immobilisations de faible valeur

Le Centre a acquis des immobilisations corporelles imputées directement sur les charges pour des montants de 79 511,43 EUR et 28 676,86 EUR pour les exercices clôturés respectivement les 31 décembre 2011 et 2010. Il s'agit d'actifs corporels de faible valeur dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition est inférieur à 420,00 EUR sur base individuelle. Les immobilisations corporelles de faible valeur ne sont pas imputées sur les immobilisations mais sur les comptes de charges.

Note 3: Travaux en cours

	2011	2010	Variation en %
Travaux en cours (en EUR)	774 000,00	280 200,00	176,23%
Documents en cours (en pages)	46 417,00	42 901,00	8,20%
Listes de termes en cours (en termes)	103 286,00	0,00	s/o

L'écart constaté entre le nombre de pages en cours et la valorisation financière des travaux en cours est due à la modification dans la structure des traductions aux différents stades d'achèvement en fin d'exercice. En 2011, le volume de documents en phase avancée d'achèvement et à haute valeur ajoutée était significativement plus élevé qu'en 2010.

L'augmentation dans les travaux en cours, d'un montant de 493 800,00 EUR, a été imputée sur le résultat économique sous la rubrique *Variation des travaux en cours*.

Note 4: TVA payée à récupérer auprès des États membres

En tant qu'organisme communautaire, le Centre bénéficie de l'exemption de la TVA sur l'acquisition de biens et de services. Dans le cas de l'exemption indirecte qui est appliquée par l'administration fiscale portugaise, le Centre doit introduire une demande pour la TVA payée à ses fournisseurs. Le solde de la TVA à recevoir est la somme de toutes les demandes introduites auprès de l'administration fiscale portugaise. En 2010, la valeur nominale de la créance a été diminuée de la provision pour mauvaises créances afin de traduire la valeur recouvrable de la créance étant donné que certaines demandes envoyées au Portugal l'ont été en dehors du délai précisé dans le traité bilatéral conclu entre la Communauté européenne et le Portugal. Le caractère non-recouvrable de la créance adressée hors délai ayant été confirmé par les autorités portugaises, le montant non-recouvrable a été annulé en 2011 puis compensé par provision. En conséquence, l'impact net des annulations dans le résultat économique est égal à zéro.

Le solde de la TVA à recevoir au 31.12.11 est considérablement inférieur à celui de l'exercice précédent, le Centre ayant amélioré et accéléré la gestion de la récupération de cette taxe.

en EUR

TVA à recevoir des États membres	2011	2010	Variation en %
Valeur nominale des demandes TVA	13 149,29	40 541,65	-67,57%
Provision pour demandes introduites hors délai	0,00	- 3 053,99	-100,00%
Valeur nette de la TVA à recevoir	13 149,29	37 487,66	-64,92%

Note 5: Créances sur institutions & organes de l'UE

en EUR

Clients	Compte clients	Compte clients factures à établir	Total à recouvrer
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	0,00	388,00	388,00
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	26 788,25	26 788,25
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)	56 057,00	2 325,00	58 382,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	0,00	224 346,75	224 346,75
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	0,00	32 801,50	32 801,50
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (Marques, dessins et modèles) (OHMI)	1 197 538,70	3 050 116,29	4 247 654,99
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	0,00	2 008,00	2 008,00
Office européen de police (Europol)	271 822,50	29 491,50	301 314,00
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND)	54 133,50	31 044,00	85 177,50
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,00	22 366,50	22 366,50
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	0,00	18 352,75	18 352,75
Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA)	0,00	31 388,75	31 388,75
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	94 371,75	0,00	94 371,75
Agence ferroviaire européenne (AFE)	0,00	65 946,50	65 946,50
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	0,00	103,00	103,00
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	0,00	37 971,00	37 971,00
Collège européen de police (CEPOL)	0,00	279,00	279,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	16 432,50	40 360,50	56 793,00
Réseau transeuropéen de transport - Agence exécutive (TEN-T EA)	0,00	392,00	392,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	14 182,50	14 182,50
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	0,00	113 901,75	113 901,75
Entreprise commune pour l'initiative en matière de médicaments innovants (EC IMI)	196,00	0,00	196,00
Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)	0,00	16 637,25	16 637,25
Autorité bancaire européenne (ABE)	0,00	1 395,00	1 395,00
Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE)	0,00	5 859,00	5 859,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	232 602,00	82 688,50	315 290,50
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	4 047,38	0,00	4 047,38
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	2 156,00	2 308,09	4 464,09
Médiateur européen (Ombudsman)	0,00	32 779,00	32 779,00
TOTAL	1 929 357,33	3 886 220,38	5 815 577,71

Tous les soldes sont ouverts vis-à-vis d'entités consolidées

en EUR

Créances sur institutions & organes de l'UE	2011	2010	Variation en %
Factures impayées à la fin de l'exercice	1 929 357,33	3 913 385,92	-50,70%
Traductions pour décembre – factures à établir en janvier	3 886 220,38	4 011 090,15	-3,11%
Total	5 815 577,71	7 924 476,07	-26,61%

Note 6: Charges payées d'avance

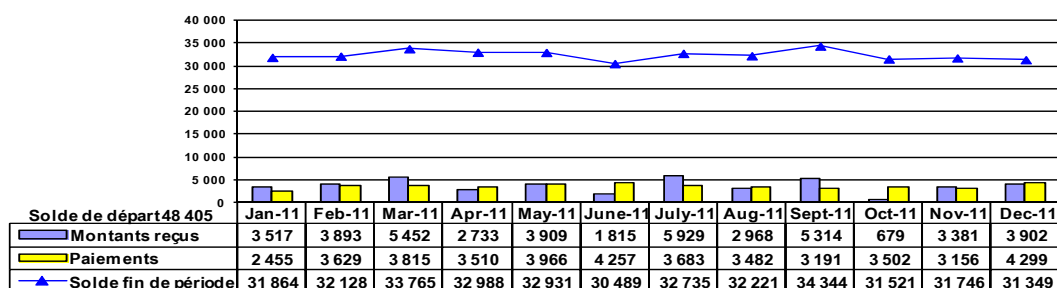
Les charges payées d'avance sont des dépenses payées par le Centre dans l'exercice courant, mais qui se rapportent à des périodes comptables futures. Parmi ces charges figurent notamment l'entretien annuel qui couvre non seulement l'exercice en cours, mais aussi l'exercice suivant. La part des dépenses se rapportant à des périodes comptables futures est inscrite dans les charges payées d'avance dans le bilan.

Note 7: intérêts courus

Les intérêts courus sont les intérêts produits par les dépôts à terme en cours. Les intérêts des dépôts à terme n'étant perçus qu'à la fin du contrat à terme, les intérêts courus représentent la partie des intérêts correspondant à l'exercice comptable 2011.

Note 8: Trésorerie et équivalents de trésorerie

Graphique (en milliers d'EUR)



La légère diminution du solde de trésorerie fin 2011 est due au moindre volume de traductions délivrées aux clients au cours du second semestre 2011.

Détail du solde de trésorerie

Année	en EUR		Variation en %
	2011	2010	
Liquidités en banque – compte courant	5 951 475,32	5 739 977,33	3,68%
Liquidités en banque – compte d'épargne	14 933,70	5 061 516,21	-99,70%
Dépôts à terme 1M	5 382 114,64	0,00	s/o
Liquidités en caisse	522,32	492,70	6,01%
Total liquidités et équivalents liquidités	11 349 045,98	10 801 986,24	5,06%
Dépôts à terme expirant dans un délai d'un an	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00%
Total liquidités y compris les dépôts à terme	31 349 045,98	30 801 986,24	1,78%

Note 9: Provisions à court terme pour risques et charges

en EUR	
Créances à court terme	Provisions pour l'augmentation salariale
Bilan au 31 décembre 2010	0,00
Création de la provision – charges	190 000,00
Utilisation de la provision	0,00
Bilan au 31 décembre 2011	190 000,00

Le 24 novembre 2011, la Commission a adopté une proposition de règlement du Conseil ajustant les rémunérations et pensions des fonctionnaires et autres agents de l'UE de 1,7% pour Bruxelles et

Luxembourg. Cet ajustement est calculé selon la méthode inscrite dans le statut. Le 19 décembre 2011, le Conseil a formellement pris la décision de ne pas adopter la proposition de la Commission d'ajuster les rémunérations et pensions du personnel de l'UE. Le 11 janvier 2012, la Commission a décidé de porter l'affaire devant la Cour de justice pour manquement du Conseil à adopter la proposition de la Commission.

Selon les estimations de la Commission, les chances d'annulation de la décision du Conseil sont au moins aussi élevées qu'en 2009, lors du refus de l'augmentation salariale. C'est pourquoi, en accord avec les règles comptables européennes, le Centre va inscrire dans sa comptabilité 2011 une provision à court terme pour ces ajustements salariaux en souffrance correspondant à la période juillet-décembre 2011, dans la mesure où la Commission s'attend à ce que les paiements s'effectuent probablement courant 2012.

S'agissant du calcul de la provision, le montant prévu va s'appuyer sur les salaires bruts et sur les cotisations patronales pertinentes.

Note 10: Charges à payer

en EUR			
Charges à payer	2011	2010	Variation en %
Charges à payer sur la base de l'analyse des opérations de report	2 019 380,33	2 383 102,61	-15,26%
Congés non pris par le personnel	249 495,49	224 786,32	10,99%
Total	2 268 875,82	2 607 888,93	-13,00%

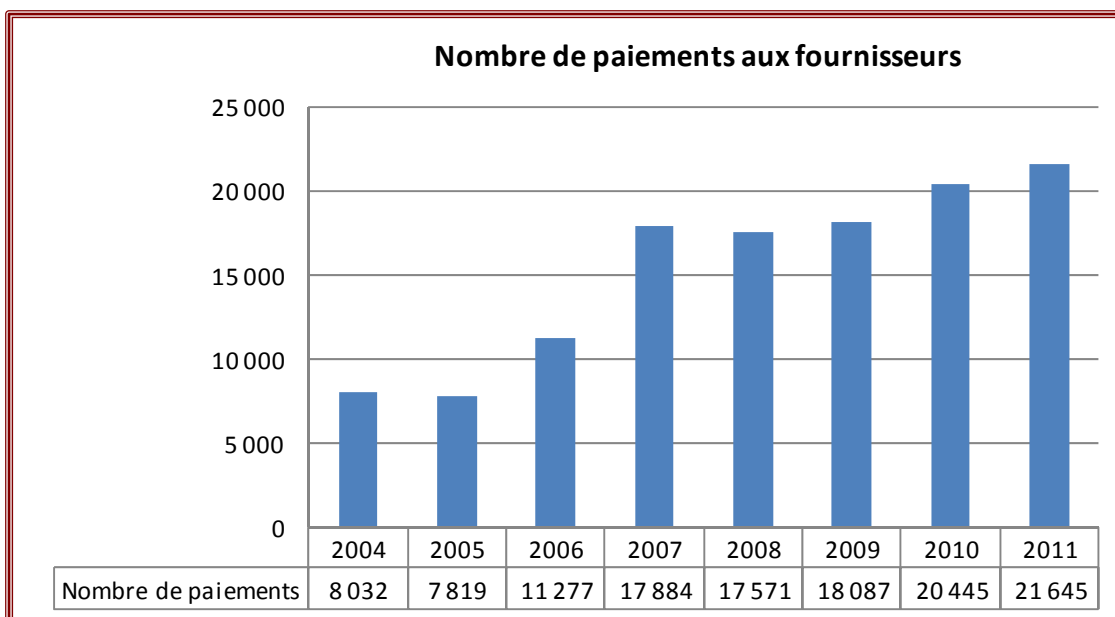
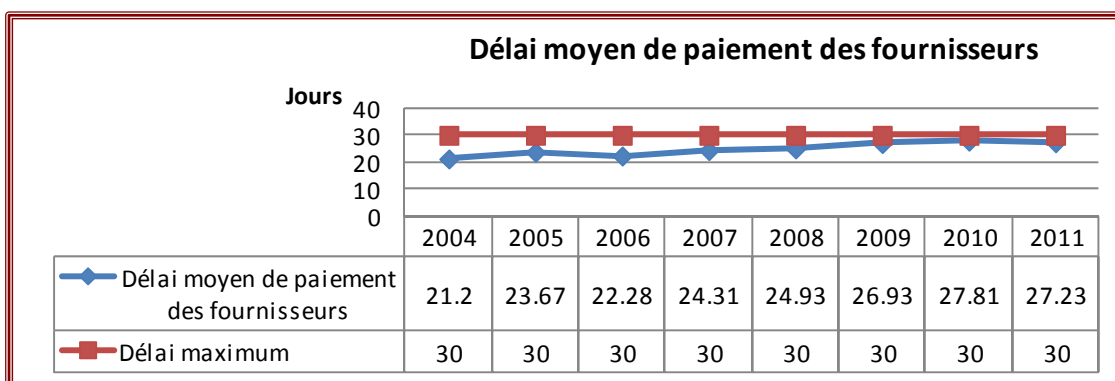
Charges à payer sur la base de l'analyse des opérations de report – répartition par type de crédit

en EUR				
	Libellé	2011	2010	Variation en %
Titre 1	Dépenses de personnel	321 888,54	194 544,94	65,46%
Titre 2	Dépenses administratives	583 005,15	1 060 520,92	-45,03%
Titre 3	Dépenses opérationnelles	1 114 486,64	1 128 036,75	-1,20%
	Total	2 019 380,33	2 383 102,61	-15,26%

Congés non pris par le personnel

en EUR			
Congés non pris par le personnel	2011	2010	Variation en %
Nombre de jours non pris	983	1 149	-14,45%
Valorisation financière des congés non pris	249 495,49	224 786,32	10,99%

Le délai moyen de paiement des fournisseurs pour l'année 2011 s'élève à 27,23 jours pour un total de 21 645 paiements. Le Centre vise à respecter un délai de paiement des fournisseurs de 30 jours maximum.



Note 11: Réserves - fonds permanent de préfinancement

Le financement nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés, conformément à l'article 58, paragraphe 2, des modalités d'exécution du règlement financier du Centre, sera assuré par un fonds permanent de préfinancement. Le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits budgétaires de l'exercice financier, en excluant les «Réserves» figurant au titre 10.

En raison de la diminution du budget 2011 par rapport à l'exercice précédent, le solde du fonds permanent de préfinancement demeure inchangé.

	en EUR
Réserves - fonds permanent de préfinancement	
Dotation initiale	5 006 840,00
Dotation 2003	3 322 850,33
Dotation 2004	1 431 500,00
Dotation 2007	999 143,00
Dotation 2008	2 406 368,00
Dotation 2009	1 196 465,00
Dotation 2010	2 166 300,00
Dotation 2011	0,00
Total	16 529 466,33

Note 12: Traductions

en EUR

Clients	2011	2010
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	325 358,25	452 901,29
Fondation européenne pour la formation (ETF)	321 864,00	305 383,97
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)	680 802,75	672 243,75
Agence européenne des médicaments (EMA)	2 781 756,46	2 571 788,94
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	562 001,50	1 112 480,39
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI)	19 514 385,00	29 392 873,96
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	49 530,25	86 168,96
Office européen de police (Europol)	708 144,25	896 944,61
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	912 137,33	487 111,03
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	84 814,00	110 287,55
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 489 468,50	1 503 407,61
Banque européenne d'investissement (BEI)*	16 740,00	690,69
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	372 112,25	519 806,96
Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne (Eurojust)	1 953,00	0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA)	112 392,25	150 875,00
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	1 108 823,00	952 127,50
Agence ferroviaire européenne (AFE)	696 595,50	236 640,00
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	95 614,00	105 761,25
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	599 591,00	544 637,50
Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex)	392 638,25	234 812,50
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	724 282,75	829 026,25
Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI)	13 996,25	47 430,00
Collège européen de police (CEPOL)	80 596,50	69 466,25
Agence exécutive pour la santé et les consommateurs (EAHC)	97 789,50	84 872,50
Agence du GNSS européen (GSA)	4 882,50	12 441,99
Agence européenne de défense (AED)*	5 703,75	9 116,91
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	3 387 262,50	3 657 455,04
Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	157 509,25	53 932,50
Entreprise commune Fusion à des fins énergétiques (F4E)	15 637,50	31 003,75
Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)*	1 162,50	0,00
Réseau transeuropéen de transport - Agence exécutive (TEN-T EA)	19 068,50	29 813,75
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	82 584,00	0,00
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	37 881,00	23 247,50
Agence exécutive pour la recherche (REA)	19 874,75	3 676,25
Entreprise commune Clean Sky	3 906,00	8 925,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	148 611,00	190 910,00
Entreprise commune SESAR	19 832,25	27 540,00
Contrôle européen de la protection des données (CEPD)	1 027 746,50	650 186,52
Entreprise commune Artemis (EC Artemis)	7 998,00	1 785,00
Entreprise commune pour l'initiative en matière de médicaments innovants (EC IMI)	27 999,75	7 225,00
Entreprise commune Piles à combustible et hydrogène (FCH JU)	6 869,50	0,00
Entreprise commune ENIAC (EC ENIAC)	4 882,50	0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)*	135 198,75	0,00
Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)	48 257,25	0,00
Autorité bancaire européenne (ABE)	23 289,75	0,00
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	3 022,50	0,00
Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE)	11 010,00	0,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	2 394 527,75	1 107 461,62
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	25 396,46	69 912,63
Cour des comptes européenne (ECA)	27 951,75	19 996,25
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	23 436,00	0,00
Banque centrale européenne (BCE)*	1 785,56	16 636,02
Médiateur européen (Ombudsman)	444 908,50	587 796,25
TOTAL	39 861 582,56	47 876 800,44

*Entités non consolidées

Note 13: Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE

en EUR

Clients	2011	2010
Banque européenne d'investissement (BEI)*	3 476,73	3 633,51
Commission européenne – DGs	278 138,42	290 680,38
Parlement européen (PE)	139 069,30	145 340,19
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	104 301,90	109 005,14
Cour des comptes européenne (ECA)	17 383,65	18 167,53
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	22 251,07	23 254,42
Comité économique et social européen	33 376,61	34 881,65
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	62 581,15	65 403,09
Banque centrale européenne (BCE)*	6 953,46	7 267,01
TOTAL	667 532,29	697 632,92

*Entités non consolidées

La base de données IATE est un outil destiné aux travaux terminologiques des services de traduction de l'UE. Ce projet a pour objectif de fournir une infrastructure sur l'internet qui rassemble toutes les ressources terminologiques de l'UE. Le Centre joue un rôle prépondérant dans sa gestion et son support technique. Les frais d'administration et de développement de la base de données IATE sont facturés aux institutions impliquées dans ce projet.

Note 14: Travaux de terminologie

en EUR

Clients	2011	2010
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	87 980,50	202 468,75
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)	0,00	81 782,00
Banque centrale européenne (BCE)*	6 264,00	15 887,94
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	0,00	3 970,00
TOTAL	94 244,50	304 108,69

*Entités non consolidées

Les recettes des services terminologiques proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu (jours/homme).

Note 15: Listes de termes

en EUR

Clients	2011	2010
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	679,00
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	0,00	24 240,30
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	0,00	339,50
Agence européenne des médicaments (EMA)	430,00	1 779,95
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (Marques, dessins et modèles) (OHMI)	167 880,00	3 164 819,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	0,00	3 157,35
Médiateur européen (Ombudsman)	450,00	0,00
Entreprise commune Fusion à des fins énergétiques (F4E)	70,00	38,80
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	0,00	2 095,20
Agence exécutive pour la recherche (REA)	0,00	106,70
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	750,00	1 513,20
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	2 760,00	23 629,20
TOTAL	172 340,00	3 222 398,20

Les recettes des services de listes de termes proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu (prix par terme).

Note 16: Produits divers sur opérations sans contrepartie directe

Les opérations dans lesquelles le Centre reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale sont comptabilisées sous le poste «Produits divers sur opérations sans contrepartie directe».

en EUR

Type de dépense	2011	2010
Garantie exercée contre Archetypon	0,00	70 000,00
Remboursement des frais de contentieux sur la base de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne	0,00	10 326,02
TOTAL	0,00	80 326,02

Note 17: Dépenses de personnel

en EUR

Type de dépense	2011	2010
Salaires de base	13 788 598,42	13 532 912,95
Allocations familiales	1 285 431,28	1 303 596,35
Indemnités d'expatriation	2 218 248,56	2 203 296,14
Agents contractuels et stagiaires	636 479,69	430 423,65
Contribution au régime communautaire de pensions	3 460 492,36	3 263 898,90
Intérimaires	387 485,38	343 929,21
Indemnités d'installation et frais de voyage pour le congé annuel	420 274,97	417 771,18
Dépenses affectées au centre de la petite enfance	318 238,64	308 714,96
Assurances maladie, accident, chômage et maladie professionnelle	716 479,06	710 832,77
Autres dépenses	83 954,35	89 605,74
TOTAL	23 315 682,71	22 604 981,85

Note 18: Dépenses administratives

Type de dépense	2011	2010
Immeubles et frais accessoires	1 471 813,78	1 453 863,51
Maintenance et conseil informatiques	758 257,00	811 052,55
Développement informatique en externe	385 739,75	413 100,00
Traitement électronique de l'information	651 106,97	362 378,16
Amortissements	767 396,68	626 472,54
Missions, formations et frais médicaux	430 811,15	388 079,32
Affranchissement et télécommunications	186 220,31	212 033,73
Biens meubles et frais accessoires	55 854,14	81 612,20
Assistance administrative de la Commission	140 608,52	117 946,01
Réunions, conférences et frais d'interprétation	77 528,12	122 730,92
Autres frais de fonctionnement	126 431,70	152 015,73
TOTAL	5 051 768,12	4 741 284,67

Note 19: Dépenses opérationnelles

Les frais des traductions réalisées en externe par des traducteurs indépendants sont enregistrés dans les dépenses opérationnelles. Les dépenses opérationnelles comprennent les frais opérationnels directs liés à la principale activité du Centre – la traduction. Les traductions sont réalisées sur la base de contrats cadres en vigueur ou de procédures négociées. Les prix des traductions, fixés dans le cadre des procédures d'appel d'offres, dépendent de la combinaison linguistique de même que du domaine de traduction et du type de travail (traduction, modification, révision, marques, listes de termes, terminologie).

Les dépenses opérationnelles ont diminué de 3,52%, ce qui est proportionnel à la diminution de 2,61% du nombre de pages externalisées aux traducteurs freelance (réduction de 448 160 pages en 2010, contre 436 445 en 2011).

La disproportion entre la diminution des dépenses opérationnelles (de 3,52%) et celle des recettes tirées des activités opérationnelles (de 20,85%) est, dans une large mesure, due à la nouvelle politique tarifaire du Centre. Face aux excédents accumulés par le Centre au cours des dernières années, la nouvelle structure tarifaire avait pour objectif d'aligner les prix des produits du Centre sur leurs coûts de production. L'objectif a été atteint - l'excédent de 10,3 millions d'euros généré par le Centre en 2010 s'est transformé en un déficit de 1,0 million d'euros en 2011, causé par des facteurs externes imprévus tels qu'une chute du volume de travail de certains clients par rapport à leurs prévisions initiales et une perte d'efficacité des mémoires de traduction du Centre pour la traduction des marques communautaires. La perte d'efficacité en question est à mettre à l'actif des développements technologiques et des investissements consentis en interne, dans le domaine des mémoires de traduction, par l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur

A.6 Autres informations

Nombre d'employés

Le tableau suivant présente le nombre d'employés du Centre pour les exercices clôturés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, tel qu'il ressort du tableau des effectifs:

	2011	2010
Administrateurs	132	129
Assistants	73	86
Total	205	215

Par ailleurs, outre le personnel inscrit au tableau des effectifs, le Centre emploie du personnel contractuel et intérimaire. La répartition détaillée de l'effectif général du Centre au 31 décembre 2011 est présentée dans le tableau suivant:

	Effectifs				
	Fonctionnaires	Agents temporaires	Agents contractuels	Intérimaires	Total
Administrateurs	42	90	11	0	143
Assistants	18	55	3	8	84
Total	60	145	14	8	227

Opérations avec des parties liées

Situation au 31 décembre 2011 concernant le personnel dirigeant du Centre:

Grade	Effectifs
AD 14	2
AD 12	4
AD 11	0
AD10	1
Total	7

La rémunération du personnel dirigeant est conforme au statut des fonctionnaires des Communautés européennes. Aucune autre opération, telle que des prêts ou primes, n'a été effectuée par le Centre vis-à-vis de ces employés.

Le directeur du Centre peut utiliser un véhicule de fonction à des fins professionnelles et privées.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucun émolument pour leurs obligations, à l'exception du remboursement des frais de déplacement des seuls représentants des États membres.

Passifs éventuels

a) Engagements relatifs à des crédits non encore consommés

Le RAL («Reste à Liquider») budgétaire est un montant qui représente les engagements reportés pour lesquels les paiements n'ont pas encore été effectués. C'est la conséquence normale des reports de crédits. Au 31 décembre 2011, le RAL budgétaire s'élevait au total à 3 549 047,47 EUR. Le montant mentionné est ce RAL budgétaire diminué des montants afférents qui ont été imputés en dépenses dans le compte de résultat économique 2011 (2 019 380,33 EUR), ce qui donne un total de 1 529 667,14 EUR.

b) Locations simples

Description	Date de début	Date de fin	Valeur totale de la location	Paiements effectués lors de l'exercice	Paiements dus	
					Jusqu'à un an	Un à cinq ans
Audi A6	17.11.06	16.04.11	46 683,12	2 452,75	0,00	0,00
Sharan	03.05.06	02.03.11	34 737,70	1 089,20	00,00	0,00
Sharan 2011	01.03.11	28.02.15	31 530,72	7 081,40	7 882,68	17 079,14
Audi A6 2011	25.08.11	24.08.15	54 226,08	5 903,65	13 556,52	36 150,72
Partner	07.01.10	06.01.14	15 970,08	4 325,23	3 992,52	3 992,52
Total			183 147,70	20 852,23	25 431,72	57 222,38

c) Engagements contractuels pour lesquels des engagements budgétaires n'ont pas encore été réalisés

Ces engagements trouvent leur origine dans le fait que le Centre a décidé de contracter des engagements juridiques à long terme par rapport à des montants qui n'étaient pas encore couverts par des crédits d'engagement prévus dans le budget. Ces montants correspondent à des montants engagés pour être payés pendant la durée des contrats non couverts par des engagements budgétaires à la fin -2011.

Ces engagements comprennent l'obligation contractuelle non acquittée de 251 352 EUR, qui couvre la location du bâtiment «Nouvel Hémicycle», de 470 031 EUR, pour la location du bâtiment T et de 263 321 EUR pour la location du bâtiment eBRC utilisé dans le cadre du plan de rétablissement après sinistre (Disaster Recovery Plan). d)

d) Autres engagements hors bilan

Au 31 décembre 2011, le Centre n'était impliqué dans aucun litige juridique.

Garanties de tiers – freelance

Le Centre a pris la décision d'annuler les garanties bancaires pour tous les contrats-cadres existants à partir du 1er janvier 2010. À la suite de cette décision, les avenants aux contrats-cadres concernés ont été envoyés à tous les contractants et les garanties bancaires leur ont été restituées courant janvier 2010.

Cette décision se justifie par le fait que les bénéfices que l'on pouvait potentiellement retirer des garanties ne contrebalançaient pas les efforts supplémentaires nécessaires à leur gestion. Par ailleurs, ces garanties représentaient une charge supplémentaire pour nos fournisseurs.

Garanties bancaires couvrant des contrats dans d'autres domaines

Le Centre détient actuellement quatre «garanties de bonne exécution». Le tableau ci-dessous en présente les caractéristiques principales (montant, numéro de contrat, date d'expiration, etc.):

Entreprise	N° de contrat	N° de garantie	Montant de la garantie (EUR)	Type de renouvellement	Date de début	Date d'expiration
ONET Luxembourg	CDT/ONET_LUXEMBOURG/111052/2010	39-261764-49-1	9 498.00	Illimitée	01/12/2010	30 jours après expiration du contrat
e-Business & Resilience Centre(eBRC)	Contrat de sous-location	2009/000221	8 550.00	–	08/01/2009	Six mois après réception des travaux
e-Business & Resilience Centre(eBRC)	Contrat de sous-location	2009/000191	21 600.00	–	08/01/2009	Six mois après acceptation des lieux loués
EPT Luxembourg	CDT/WANS/2008	2008/007291	20 000.00	–	04/08/2008	3 mois après expiration du contrat

Événements post-bilan

Aucun événement significatif qui aurait eu un impact matériel sur les états financiers ne s'est produit après la date de bilan.

RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION

B.1	Principes budgétaires (basés sur le règlement financier).....	27
B.2	Type de crédits	27
B.3	Exécution des dépenses budgétaires 2011	28
B.4	Utilisation des crédits 2011	29
B.5	Crédits reportés à 2012.....	31
B.6	Résultat de l'exécution budgétaire	32
B.7	Recettes budgétaires 2011	34
B.8	Liste des virements 2011	36

B.1. Principes budgétaires (résumé basé sur le règlement financier du Centre)

- a) Principe d'unité et de vérité budgétaire
- b) Principe d'annualité
- c) Principe d'équilibre
- d) Principe d'unité des comptes
- e) Principe d'universalité
- f) Principe de spécialité
- g) Principe de bonne gestion financière

B.2. Type de crédits

Le Centre utilise des crédits non différenciés pour son budget.

Le Centre recourt au report automatique des crédits.

Le Centre ne rend pas compte des produits imputés.

B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2011

en EUR

	Chapitre	Crédit initial (A)	Virement de crédit (B)	Budget rectificatif et supplémentaire (C)	Crédit final (D=A+B+C)	Engagements contractés (E)	Commitments cancelled (F=D-E)	Paiements effectués (G)	Crédits reportés à 2011 (H=E-G)
11	Personnel en activité	26 388 900,00	-502 070,00	-1 510 000,00	24 376 830,00	23 180 825,43	1 196 004,57	23 052 702,59	128 122,84
13	Missions et déplacements	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	118 000,00	12 000,00	98 795,75	19 204,25
14	Infrastructure à caractère socio-médical	293 500,00	28 500,00	0,00	322 000,00	317 845,14	4 154,86	158 740,45	159 104,69
16	Service social	126 700,00	0,00	0,00	126 700,00	122 700,00	4 000,00	100 069,72	22 630,28
17	Frais de réception et de représentation	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	784,90	2 215,10	662,60	122,30
1 – Personnel		26 942 100,00	-473 570,00	-1 510 000,00	24 958 530,00	23 740 155,47	1 218 374,53	23 410 971,11	329 184,36
20	Location d'immeubles et frais accessoires	1 544 900,00	-11 700,00	2 100,00	1 535 300,00	1 519 786,48	15 513,52	1 394 785,40	125 001,08
21	Informatique	2 425 000,00	-263 000,00	-85 000,00	2 077 000,00	1 982 468,18	94 531,82	1 459 501,80	522 966,38
22	Biens meubles et frais accessoires	104 700,00	-500,00	-12 500,00	91 700,00	73 460,48	18 239,52	55 120,82	18 339,66
23	Dépenses de fonctionnement	258 100,00	-7 340,00	-12 000,00	238 760,00	225 657,28	13 102,72	192 059,40	33 597,88
24	Affranchissement et télécommunications	334 300,00	-33 430,00	0,00	300 870,00	232 926,62	67 943,38	167 697,20	65 229,42
25	Frais de réunions et de convocations	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	11 696,46	3 303,54	11 596,46	100,00
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	120 000,00	-8 000,00	0,00	112 000,00	81 500,97	30 499,03	59 136,29	22 364,68
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	10 000,00	16 000,00	0,00	26 000,00	24 900,00	1 100,00	24 900,00	0,00
2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement		4 812 000,00	-307 970,00	-107 400,00	4 396 630,00	4 152 396,47	244 233,53	3 364 797,37	787 599,10
30	Prestations de traductions externes	14 497 700,00	781 540,00	-1 500 000,00	13 779 240,00	13 704 571,67	74 668,33	11 380 713,56	2 323 858,11
31	Activités de coopération interinstitutionnelle	705 000,00	0,00	0,00	705 000,00	693 336,24	11 663,76	584 930,34	108 405,90
3 – Dépenses opérationnelles		15 202 700,00	781 540,00	-1 500 000,00	14 484 240,00	14 397 907,91	86 332,09	11 965 643,90	2 432 264,01
10	Réserves	0,00	0,00	7 459 700,00	7 459 700,00	0,00	7 459 700,00	0,00	0,00
10 – Réserves		0,00	0,00	7 459 700,00	7 459 700,00	0,00	7 459 700,00	0,00	0,00
Budget total:		46 956 800,00	0,00	4 342 300,00	51 299 100,00	42 290 459,85	9 008 640,15	38 741 412,38	3 549 047,47

B.4. Utilisation des crédits 2011

en EUR

Utilisation des crédits C1 - 2011 par titre et chapitre									
		Chapitre	Crédit final (A)	Engagements contractés (B)	%	Paiements effectués (C)	%	Crédits annulés (D=A-B)	%
	11	Personnel en activité	24 376 830,00	23 180 825,43	95,09%	23 052 702,59	99,45%	1 196 004,57	4,91%
	13	Missions et déplacements	130 000,00	118 000,00	90,77%	98 795,75	83,73%	12 000,00	9,23%
	14	Infrastructure à caractère socio-médical	322 000,00	317 845,14	98,71%	158 740,45	49,94%	4 154,86	1,29%
	16	Service social	126 700,00	122 700,00	96,84%	100 069,72	81,56%	4 000,00	3,16%
	17	Frais de réception et de représentation	3 000,00	784,90	26,16%	662,60	84,42%	2 215,10	73,84%
1 – Personnel			24 958 530,00	23 740 155,47	95,12%	23 410 971,11	98,61%	1 218 374,53	4,88%
	20	Location d'immeubles et frais accessoires	1 535 300,00	1 519 786,48	98,99%	1 394 785,40	91,78%	15 513,52	1,01%
	21	Informatique	2 077 000,00	1 982 468,18	95,45%	1 459 501,80	73,62%	94 531,82	4,55%
	22	Biens meubles et frais accessoires	91 700,00	73 460,48	80,11%	55 120,82	75,03%	18 239,52	19,89%
	23	Dépenses de fonctionnement	238 760,00	225 657,28	94,51%	192 059,40	85,11%	13 102,72	5,49%
	24	Affranchissement et télécommunications	300 870,00	232 926,62	77,42%	167 697,20	72,00%	67 943,38	22,58%
	25	Frais de réunions et de convocations	15 000,00	11 696,46	77,98%	11 596,46	99,15%	3 303,54	22,02%
	26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	112 000,00	81 500,97	72,77%	59 136,29	72,56%	30 499,03	27,23%
	27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	26 000,00	24 900,00	95,77%	24 900,00	100,00%	1 100,00	4,23%
2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement			4 396 630,00	4 152 396,47	94,44%	3 364 797,37	81,03%	244 233,53	5,56%
	30	Prestations de traductions externes	13 779 240,00	13 704 571,67	99,46%	11 380 713,56	83,04%	74 668,33	0,54%
	31	Activités de coopération interinstitutionnelle	705 000,00	693 336,24	98,35%	584 930,34	84,36%	11 663,76	1,65%
3 – Dépenses opérationnelles			14 484 240,00	14 397 907,91	99,40%	11 965 643,90	83,11%	86 332,09	0,60%
	10	Réserves	7 459 700,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	7 459 700,00	100,00%
10 – Réserves			7 459 700,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	7 459 700,00	100,00%
Budget total:			51 299 100,00	42 290 459,85	82,44%	38 741 412,38	91,61%	9 008 640,15	17,56%

Utilisation des crédits C8 - 2011 par titre et chapitre

	Chapitre	Crédit final (A)	Engagements contractés (B)	%	Paiements effectués (C)	%	Crédits de paiement annulés (D=B-C)
11	Personnel en activité	102 591,81	102 591,81	100,00%	92 206,29	89,88%	10 385,52
13	Missions et déplacements	15 806,41	15 806,41	100,00%	12 197,86	77,17%	3 608,55
14	Infrastructure à caractère socio-médical	66 892,40	66 892,40	100,00%	66 128,07	98,86%	764,33
16	Service social	17 648,20	17 648,20	100,00%	12 686,84	71,89%	4 961,36
	Frais de réception et de représentation	284,40	284,40	100,00%	284,40	100,00%	0,00
1 – Personnel		203 223,22	203 223,22	100,00%	183 503,46	90,30%	19 719,76
20	Location d'immeubles et frais accessoires	122 214,54	122 214,54	100,00%	91 676,46	75,01%	30 538,08
21	Informatique	1 260 096,73	1 260 096,73	100,00%	1 258 221,73	99,85%	1 875,00
22	Biens meubles et frais accessoires	37 444,89	37 444,89	100,00%	35 271,78	94,20%	2 173,11
23	Dépenses de fonctionnement	36 315,07	36 315,07	100,00%	18 707,22	51,51%	17 607,85
24	Affranchissement et télécommunications	80 489,82	80 489,82	100,00%	68 458,40	85,05%	12 031,42
25	Frais de réunions et de convocations	2 068,25	2 068,25	100,00%	1 451,05	70,16%	617,20
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	37 726,54	37 726,54	100,00%	25 976,17	68,85%	11 750,37
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	60 050,00	60 050,00	100,00%	60 050,00	100,00%	0,00
2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement		1 636 405,84	1 636 405,84	100,00%	1 559 812,81	95,32%	76 593,03
30	Prestations de traductions externes	2 270 189,94	2 270 189,94	100,00%	2 249 997,63	99,11%	20 192,31
31	Activités de coopération interinstitutionnelle	89 523,76	89 523,76	100,00%	60 720,52	67,83%	28 803,24
3 – Dépenses opérationnelles		2 359 713,70	2 359 713,70	100,00%	2 310 718,15	97,92%	48 995,55
Budget total:		4 199 342,76	4 199 342,76	100,00%	4 054 034,42	96,54%	145 308,34

B.5. Crédits reportés à 2012

en EUR

Poste	Libellé	Crédits reportés à 2012
1120	Perfectionnement professionnel du personnel	51 407,48
1175	Intérimaires	46 775,37
1180	Frais divers de recrutement du personnel	29 939,99
1300	Frais de missions, de déplacement et autres dépenses accessoires	9 130,96
1310	Frais de mission pour des formations	10 073,29
1400	Restaurants et cantines	2 955,78
1410	Service médical	41 846,57
1420	Autres interventions	110 967,34
1421	Relations sociales	3 335,00
1630	Centre de la petite enfance	22 630,28
1700	Frais de réception et de représentation	122,30
2000	Loyers	7 852,43
2010	Assurances	791,35
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	20 936,24
2030	Nettoyage et entretien	63 850,74
2040	Aménagement des locaux	970,34
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	30 599,98
2100	Exploitation au Centre informatique	203 136,03
2120	Personnel externe en activité	319 830,35
2200	Premier équipement	1 899,68
2204	Matériel bureautique	1 999,00
2232	Location de véhicules	6 235,31
2233	Entretien, utilisation et réparation du matériel de transport	1 116,08
2250	Fonds de bibliothèque, achats de livres	291,72
2252	Abonnements aux journaux et périodiques	6 757,87
2253	Dictionnaires pour traducteurs	40,00
2300	Papeterie et fournitures de bureau	5 164,65
2320	Frais bancaires	350,00
2350	Assurances diverses	562,26
2353	Déménagement des services	1 971,83
2392	Services d'assistance administrative de la Commission	5 364,82
2393	Publications	19 787,00
2394	Diffusion	397,32
2400	Affranchissement de correspondance et frais de port	15 160,32
2410	Téléphone, télégraphe, télex, radio et télévision, etc.	50 069,10
2550	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	100,00
2600	Réunions du conseil d'administration	3 028,68
2650	Travaux d'interprétariat	19 336,00
3000	Prestations de traductions externes	2 323 858,11
3100	Activité de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	108 405,90
	Total crédits reportés	3 549 047,47

B.6. Résultat de l'exécution budgétaire

en EUR

	2011	2010	Variation en %
Recettes budgétaires	43 346 158,77	51 205 569,73	-15,35%
Traduction	40 368 793,81	47 873 348,04	-15,68%
Travaux de terminologie	194 802,00	187 118,69	4,11%
Listes de termes	1 358 751,95	2 037 722,65	-33,32%
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	982 249,95	697 493,08	40,83%
Revenus opérationnels	42 904 597,71	50 795 682,46	-15,53%
Produits financiers	421 366,91	308 803,41	36,45%
Divers	20 194,15	101 083,86	-80,02%
Dépenses budgétaires	42 290 459,85	43 035 735,01	-1,73%
<i>Titre 1- Personnel</i>			
Paiements	23 410 971,11	22 909 591,75	2,19%
Crédits reportés	329 184,36	203 223,22	61,98%
<i>Titre 2- Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</i>			
Paiements	3 364 797,37	3 266 961,51	2,99%
Crédits reportés	787 599,10	1 636 405,84	-51,87%
<i>Titre 3- Dépenses opérationnelles</i>			
Paiements	11 965 643,90	12 659 838,99	-5,48%
Crédits reportés	2 432 264,01	2 359 713,70	3,07%
Autres	145 640,21	149 562,30	-2,62%
Crédits reportés, puis annulés	145 308,34	150 348,15	-3,35%
Différences de change	331,87	-785,85	-142,23%
Résultat budgétaire de l'exercice	1 201 339,13	8 319 397,02	-85,56%
Résultat de l'exercice précédent	9 231 709,81	24 041 195,20	-61,60%
Remboursements clients	0,00	-6 822 069,19	-100,00%
Contribution au régime de pensions communautaire 1998-2009	0,00	-18 271 649,22	-100,00%
<i>Dotation aux réserves (1)</i>	<i>-7 459 700,00</i>	<i>-2 941 164,00</i>	<i>153,63%</i>
Dotation au fonds permanent de préfinancement	0,00	2 166 300,00	-100,00%
Réserve de stabilité des prix initialement proposée par le conseil d'administration	4 906 000,00	0,00	s/o
Utilisation de la réserve de stabilité des prix pour équilibrer le budget rectificatif 2011	-1 772 000,00	0,00	s/o
Réserve pour investissements exceptionnels (e-CDT)	4 325 700,00	0,00	s/o
Réserve pour investissements futurs (salle des serveurs sécurisée)	0,00	774 864,00	-100,00%
Résultat budgétaire à reporter	2 973 348,94	4 325 709,81	-31,26%
Conversion de la provision pour la pension créée en 2000-20002 directement à partir du budget (2)	0,00	4 906 000,00	-100,00%
Résultat budgétaire ajusté à reporter	2 973 348,94	9 231 709,81	-67,79%

(1) La dotation aux réserves en 2011 comprend la réserve budgétaire pour la stabilité des prix et la réserve budgétaire pour investissements exceptionnels. Pour de plus amples informations sur la dotation 2011 créée via le budget rectificatif 2011, voir la section C.1.1. Depuis la création du Centre, des montants ont systématiquement été alloués aux réserves en réduisant le «résultat budgétaire à reporter». Compte tenu de la dotation courante susmentionnée et du solde du fonds de réserve créé lors de précédents exercices (d'un montant de 16 529 466,33 EUR, voir la Note 11), ainsi que de la réserve budgétaire pour investissements futurs créée en 2010, qui se monte à 774 864 EUR, l'excédent budgétaire ajusté à reporter se monterait à 27 737 379,29 EUR.

(2) À noter qu'en 2010, le Centre a converti la provision prévue pour la contribution patronale au régime de pension communautaire à concurrence de 4 906 000,00 EUR (provision qui avait été créée au cours de la période 2000-2002) en réduisant le résultat budgétaire à reporter. Depuis la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice en 2003, la provision pour le paiement des cotisations patronales au régime de pension communautaire a été créée uniquement dans le cadre de la comptabilité générale. C'est pourquoi la conversion de 4 906 000 EUR correspond à une correction du résultat budgétaire à reporter qui aurait déjà dû être effectuée lors de la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice.

RÉCONCILIATION RÉSULTAT BUDGÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE

en EUR

	2011	2010
Résultat économique de l'exercice	-1 028 066,03	10 344 867,16
A. Ajustements des postes ne figurant pas dans le résultat budgétaire, mais bien dans le résultat économique		
1. Ajustement des régularisations de la comptabilité d'exercice (passif)	2 314 941,79	2 682 878,89
2. Réforme des régularisations de la comptabilité d'exercice de l'exercice précédent	-2 682 878,89	-2 660 140,06
3. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	767 396,68	626 863,03
4. Provisions	190 000,00	-18 300 361,63
5. Ordres de recouvrement émis et non encore encaissés	-5 815 577,71	-7 924 476,07
6. Paiements effectués à partir du report de crédits de paiement	4 054 034,42	3 867 676,23
7. Variation des travaux en cours	-493 800,00	91 500,00
8. intérêts courus	-35 555,05	-129 591,06
9. Charges payées d'avance	-76 492,64	-59 709,12
10. Paiements pour pensions	0,00	18 271 649,22
11. Réduction de valeur - annulation	3 053,99	0,00
Sous-total	-1 774 877,41	-3 533 710,57
B. Ajustements des postes figurant dans le résultat budgétaire, mais pas dans le résultat économique		
1. Acquisitions d'actifs	-514 761,95	-1 099 306,70
2. Ordres de recouvrement budgétaire émis auparavant et encaissés au cours de l'exercice	7 922 011,07	6 624 270,92
3. Crédits de paiement reportés au prochain exercice	-3 549 047,47	-4 199 343,00
4. TVA non récupérée	0,00	32 488,31
5. Crédits reportés, puis annulés	145 308,34	150 348,15
6. Autres différences temporaires	772,58	-217,25
Sous-total	4 004 282,57	1 508 240,43
Résultat budgétaire de l'exercice	1 201 339,13	8 319 397,02

B.7. Recettes budgétaires 2011

en EUR

NATURE DES RECETTES	PRÉVISIONS RECETTES DE L'EXERCICE (A)	ÉTATS SUPPLÉMENTAI RES RECTIFICATIFS (B)	TOTAL (C=A+B)	DROITS CONSTATÉS EXERCICE (D)	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2010 (E)	RECOUVRE- MENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS (F)	RECOUVRE- MENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2010 (G)	RECOUVRE- MENTS 2011 (H=F+G)	SOMMES RESTANT À RECOUVRER (I=D+E-H)
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	400 000,00	0,00	400 000,00	325 358,25	30 940,00	30 940,00	324 970,25	355 910,25	388,00
Fondation européenne pour la formation (ETF)	259 500,00	0,00	259 500,00	321 864,00	22 163,97	22 163,97	295 075,75	317 239,72	26 788,25
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)	756 400,00	0,00	756 400,00	680 802,75	69 296,25	69 296,25	622 420,75	691 717,00	58 382,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 485 900,00	-529 800,00	2 956 100,00	2 782 186,46	424 534,28	424 534,28	2 557 839,71	2 982 373,99	224 346,75
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	726 600,00	3 500,00	730 100,00	562 001,50	206 635,00	206 635,00	529 200,00	735 835,00	32 801,50
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (Marques, dessins et modèles) (OHMI)	5 628 600,00	-880 200,00	4 748 400,00	3 366 346,75	1 380 463,10	1 380 463,10	2 912 552,00	4 293 015,10	453 794,75
OHMI – Protocole de Madrid	p.m.	0,00	0,00	47 918,25	5 355,00	5 355,00	39 920,25	45 275,25	7 998,00
OHMI marques	16 653 300,00	-385 300,00	16 268 000,00	16 268 000,00	3 798 345,60	3 798 345,60	12 482 137,76	16 280 483,36	3 785 862,24
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	120 000,00	0,00	120 000,00	49 530,25	6 672,50	6 672,50	47 522,25	54 194,75	2 008,00
Office européen de police (Europol)	1 403 300,00	-298 900,00	1 104 400,00	708 144,25	105 740,00	105 740,00	406 830,25	512 570,25	301 314,00
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	650 000,00	-238 000,00	412 000,00	912 137,33	0,00	0,00	826 959,83	826 959,83	85 177,50
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	115 300,00	22 800,00	138 100,00	84 814,00	18 615,00	18 615,00	84 814,00	103 429,00	0,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 348 500,00	-32 600,00	1 315 900,00	1 489 468,50	195 831,06	195 831,06	1 467 102,00	1 662 933,06	22 366,50
Banque européenne d'investissement (BEI)	p.m.	16 700,00	16 700,00	20 216,73	1 660,24	1 660,24	20 216,73	21 876,97	0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	660 000,00	-210 000,00	450 000,00	372 112,25	39 248,75	39 248,75	353 759,50	393 008,25	18 352,75
Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne (Eurojust)	5 000,00	0,00	5 000,00	1 953,00	0,00	0,00	1 953,00	1 953,00	0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA)	204 400,00	0,00	204 400,00	112 392,25	3 570,00	3 570,00	81 003,50	84 573,50	31 388,75
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	2 200 000,00	-690 200,00	1 509 800,00	1 108 823,00	383 987,50	383 987,50	1 014 451,25	1 398 438,75	94 371,75
Agence ferroviaire européenne (AFE)	450 000,00	80 400,00	530 400,00	696 595,50	63 155,00	63 155,00	633 114,00	696 269,00	65 946,50
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	100 000,00	0,00	100 000,00	95 614,00	1 806,25	1 806,25	95 511,00	97 317,25	103,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	663 700,00	-174 600,00	489 100,00	602 351,00	23 629,20	23 629,20	602 351,00	625 980,20	0,00
Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex)	251 100,00	3 100,00	254 200,00	392 638,25	0,00	0,00	392 638,25	392 638,25	0,00
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	989 500,00	-350 500,00	639 000,00	724 282,75	73 525,00	73 525,00	686 311,75	759 836,75	37 971,00
Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI)	37 200,00	-6 900,00	30 300,00	13 996,25	9 690,00	9 690,00	13 996,25	23 686,25	0,00
Collège européen de police (CEPOL)	110 000,00	-100 000,00	10 000,00	80 596,50	5 652,50	5 652,50	80 317,50	85 970,00	279,00
Agence exécutive pour la santé et les consommateurs (EAHC)	130 000,00	27 700,00	157 700,00	97 789,50	212,50	212,50	97 789,50	98 002,00	0,00
Agence du GNSS européen (GSA)	20 500,00	0,00	20 500,00	4 882,50	0,00	0,00	4 882,50	4 882,50	0,00
Agence européenne de défense (AED)	5 000,00	5 000,00	10 000,00	5 703,75	7 013,16	7 013,16	5 703,75	12 716,91	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	4 277 700,00	-659 100,00	3 618 600,00	3 475 243,00	289 391,46	289 391,46	3 418 450,00	3 707 841,46	56 793,00
Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	150 000,00	2 000,00	152 000,00	157 509,25	6 800,00	6 800,00	157 509,25	164 309,25	0,00
Entreprise commune Fusion à des fins énergétiques (F4E)	50 000,00	0,00	50 000,00	15 707,50	11 730,00	11 730,00	15 707,50	27 437,50	0,00
Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)	p.m.	0,00	0,00	1 162,50	0,00	0,00	1 162,50	1 162,50	0,00

Réseau transeuropéen de transport - Agence exécutive (TEN-T EA)	34 200,00	-7 800,00	26 400,00	19 068,50	0,00	0,00	18 676,50	18 676,50	392,00
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	87 900,00	-29 300,00	58 600,00	82 584,00	0,00	0,00	82 584,00	82 584,00	0,00
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	44 700,00	20 600,00	65 300,00	37 881,00	170,00	170,00	37 881,00	38 051,00	0,00
Agence exécutive pour la recherche (REA)	21 000,00	31 100,00	52 100,00	19 874,75	0,00	0,00	19 874,75	19 874,75	0,00
Entreprise commune Clean Sky	p.m.	9 800,00	9 800,00	3 906,00	5 355,00	5 355,00	3 906,00	9 261,00	0,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	444 000,00	-24 800,00	419 200,00	148 611,00	84 320,00	84 320,00	134 428,50	218 748,50	14 182,50
Entreprise commune SESAR	35 000,00	-5 200,00	29 800,00	19 832,25	0,00	0,00	19 832,25	19 832,25	0,00
Contrôle européen de la protection des données (CEPD)	1 027 700,00	-114 100,00	913 600,00	1 027 746,50	16 745,00	16 745,00	913 844,75	930 589,75	113 901,75
Entreprise commune Artemis (EC Artemis)	p.m.	5 600,00	5 600,00	7 998,00	0,00	0,00	7 998,00	7 998,00	0,00
Entreprise commune pour l'initiative en matière de médicaments innovants (EC IMI)	p.m.	29 100,00	29 100,00	27 999,75	1 785,00	1 785,00	27 803,75	29 588,75	196,00
Entreprise commune Piles à combustible et hydrogène (FCH JU)	p.m.	4 400,00	4 400,00	6 869,50	0,00	0,00	6 869,50	6 869,50	0,00
Entreprise commune ENIAC (EC ENIAC)	0,00	0,00	p.m.	4 882,50	0,00	0,00	4 882,50	4 882,50	0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	p.m.	135 200,00	135 200,00	135 198,75	0,00	0,00	135 198,75	135 198,75	0,00
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	p.m.	6 600,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)	0,00	0,00	p.m.	48 257,25	0,00	0,00	31 620,00	31 620,00	16 637,25
Autorité bancaire européenne (ABE)	p.m.	3 400,00	3 400,00	23 289,75	0,00	0,00	21 894,75	21 894,75	1 395,00
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	0,00	0,00	p.m.	3 022,50	0,00	0,00	3 022,50	3 022,50	0,00
Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE)	0,00	0,00	p.m.	11 010,00	0,00	0,00	5 151,00	5 151,00	5 859,00
Commission européenne – projets interinstitutionnels	724 400,00	0,00	724 400,00	278 138,42	132 818,80	132 818,80	278 138,42	410 957,22	0,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	1 300 000,00	-100 000,00	1 200 000,00	2 395 277,75	261 610,36	261 610,36	2 079 987,25	2 341 597,61	315 290,50
Parlement européen (PE)	p.m.	0,00	0,00	139 069,21	66 409,40	66 409,40	139 069,21	205 478,61	0,00
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	202 100,00	-161 500,00	40 600,00	129 698,36	54 439,55	54 439,55	129 698,36	184 137,91	0,00
Cour des comptes européenne (ECA)	74 400,00	-44 400,00	30 000,00	45 335,40	8 301,18	8 301,18	45 335,40	53 636,58	0,00
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	p.m.	0,00	0,00	22 251,07	10 625,50	10 625,50	18 203,69	28 829,19	4 047,38
Comité économique et social européen	p.m.	0,00	0,00	33 376,61	15 938,26	15 938,26	33 376,61	49 314,87	0,00
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	p.m.	0,00	0,00	86 017,24	29 884,23	29 884,23	81 553,15	111 437,38	4 464,09
Banque centrale européenne (BCE)	59 900,00	-53 200,00	6 700,00	15 003,02	9 270,47	9 270,47	15 003,02	24 273,49	0,00
Médiateur européen (Ombudsman)	450 000,00	0,00	450 000,00	445 358,50	38 675,00	38 675,00	412 579,50	451 254,50	32 779,00
TOTAL DES RECETTES DES TRADUCTIONS	46 356 800,00	-4 689 400,00	41 667 400,00	40 795 699,35	7 924 476,07	7 924 476,07	34 982 586,64	42 904 597,71	5 815 577,71
Recettes financières - Intérêts bancaires	600 000,00	-200 000,00	400 000,00	421 366,91	0,00	0,00	421 366,91	421 366,91	0,00
Recettes diverses	p.m.	0,00	0,00	20 194,15	360,00	0,00	20 194,15	20 194,15	360,00
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	46 956 800,00	-4 889 400,00	42 067 400,00	41 217 066,26	7 924 836,07	7 924 476,07	35 424 147,70	43 346 158,77	5 815 937,71

B.8. Liste des virements 2011

en EUR

N°	Date	Ligne renforcée	Libellé	Ligne prélevée	Libellé	Montant
1	14/06/2011	2050	Sécurité et surveillance des immeubles	2000	Location d'immeubles et frais accessoires	6 000
2	21/06/2011	2700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	2610	Organisation des réunions du conseil d'administration	8 000
3	22/06/2011	2700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	2393	Publications	8 000
4	12/07/2011	2233	Entretien, utilisation et réparation du matériel de transport	2359	Autres interventions	3 000
5	14/07/2011	2120	Prestations externes pour l'exploitation, l'installation, le développement et la maintenance des logiciels et des systèmes.	2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	100 000
6	14/07/2011	1175	Intérimaires	1100	Salaires de base	120 000
7	07/11/2011	1134	Contribution au régime communautaire de pensions	1100	Salaires de base	110 000
8	07/11/2011	1310	Frais de mission liés aux formations	1300	Frais de missions, de déplacement et autres dépenses accessoires	10 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2030	Nettoyage et entretien	5 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2080	Dépenses préliminaires à l'acquisition ou à la construction d'immeubles	1 200
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	113 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2120	Prestations externes pour l'exploitation, l'installation, le développement et la maintenance des logiciels et des systèmes.	50 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2200	Premier équipement	1 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2202	Location	100
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2203	Entretien, utilisation et réparation	300
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2204	Matériel bureautique	500
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2211	Remplacement	500
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2232	Location de véhicules	200
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1100	Salaires de base	250 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2233	Entretien, utilisation et réparation du matériel de transport	900
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2350	Assurances diverses	750

N°	Date	Ligne renforcée	Libellé	Ligne prélevée	Libellé	Montant
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2353	Déménagement des services	1 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2359	Autres interventions	90
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2400	Affranchissement de correspondance et frais de port	4 930
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	2410	Téléphone, télégraphe, télex, radio, télévision et abonnements et redevances de télécommunications	28 500
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1101	Allocations familiales	150 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	30 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1113	Stagiaires	2 230
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1132	Couverture du risque de chômage	15 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1181	Frais de voyage	1 810
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1182	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	7 530
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1184	Indemnités journalières temporaires	14 000
9	16/11/2011	3000	Prestations de traductions externes	1400	Restaurants et cantines	3 000
10	05/12/2011	2392	Services d'assistance administrative de la Commission	2080	Dépenses préliminaires à l'acquisition ou à la construction d'immeubles	5 500
11	19/12/2011	1410	Service médical	1180	Frais divers de recrutement du personnel	16 500
11	19/12/2011	1410	Service médical	1175	Intérimaires	15 000
12	22/12/2011	3000	Prestations de traductions externes	2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	100 000

RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2011

C.1	Ressources financières et gestion budgétaire.....	39
C.2	Réalisation des objectifs de l'année	47

C.1 Ressources financières et gestion budgétaire

1. Budget initial et budget rectificatif

Le budget du Centre inclut les recettes propres comprenant les paiements effectués par les organismes pour lesquels le Centre opère et par les institutions et organes de l'UE avec lesquels une collaboration a été convenue en rémunération des prestations fournies, y inclus des activités à caractère interinstitutionnel, ainsi que d'autres recettes éventuelles.

Le budget initial du Centre pour 2011 (47 millions d'euros) a fait l'objet d'un budget rectificatif adopté le 13 octobre 2011 par le conseil d'administration. L'objet de ce budget rectificatif était double: intégrer l'excédent budgétaire des exercices précédents, à savoir 9,2 millions d'euros, et rééquilibrer le budget suite à diminution significative des prévisions des clients.

L'année 2011 a été marquée par une fluctuation considérable des prévisions de volumes en cours d'exercice. Une analyse détaillée des variations dans les prévisions est proposée à la section C.2. La réduction des prévisions de volumes touchait l'ensemble des produits et des clients. Le tassement des volumes prévus de documents peut s'expliquer par les difficultés budgétaires de nos clients dues à la situation économique mondiale; la réduction des volumes de marques communautaires est à mettre à l'actif des développements technologiques effectués en interne par l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI).

Le 14 juin 2011, le Centre a proposé au conseil d'administration, par voie de consultation, d'utiliser l'excédent de 2010 (9,2 millions d'euros) pour créer deux réserves exceptionnelles, l'une pour le développement d'un outil plus performant de gestion des demandes de traduction (le programme e-CdT) (4,3 millions d'euros), l'autre pour permettre au Centre de maintenir la stabilité de ses tarifs en 2012 et 2013 (4,9 millions d'euros).

Le budget rectificatif inclut la création de ces deux réserves. Toutefois, le montant de la réserve de maintien de la stabilité des prix est inférieur à celui proposé dans le cadre de la procédure écrite, en raison du fait qu'un montant de 1,8 million d'euros de l'excédent a dû d'ores et déjà être utilisé en 2011 pour compenser les pertes de recettes en provenance des clients – de sorte que le montant final de la réserve n'était plus que de 7,4 millions d'euros.

Titre	Libellé	Budget rectificatif (2011)	Évolution	Budget initial 2011
Recettes				
1	Versements des agences, organes, offices et institutions	39 215 700	-4 330 300	43 546 000
2	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	p.m.
3	Activités de coopération interinstitutionnelle	2 451 700	-359 100	2 810 800
4	Autres recettes	400 000	-200 000	600 000
5	Excédent reporté de l'exercice précédent	9 231 700	9 231 700	p.m.
6	Remboursements	p.m.	p.m.	p.m.
Total général		51 299 100	4 342 300	46 956 800
Dépenses				
1	Personnel	24 958 530	-1 510 000	26 942 100
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	4 704 600	-107 400	4 812 000
3	Dépenses opérationnelles	13 702 700	-1 500 000	15 202 700
10	Réserves	7 459 700	7 459 700	p.m.
Total général		51 299 100	4 342 300	46 956 800

Concernant les recettes, la modification du budget initial est due:

- a) à la mise à jour des prévisions budgétaires des clients basées sur leurs estimations les plus récentes en matière de besoins de traduction. Pour résumer, le résultat est une perte de 4 330 300 EUR au titre 1 (Versements des agences, organes, offices et institutions) et une légère diminution de 359 100 EUR au titre 3 (Activités de coopération interinstitutionnelle). De nombreuses prévisions individuelles des clients ont été modifiées de manière substantielle, la plus importante (celle de l'OHMI) représentant un manque à gagner de presque 2,2 millions d'euros pour les marques et de presque 900 000 euros pour les documents;
- b) à une réduction des intérêts bancaires de 200 000 euros par rapport à la somme prévue dans le budget initial (titre 4). C'est le résultat d'une réduction des montants de la trésorerie courante et des comptes d'épargne en raison du reversement à la Commission, en 2010, de la contribution au régime communautaire des pensions pour la période 1998-2009 (18,3 millions d'euros).
- c) conformément à l'article 16 du règlement financier, à l'inscription en tant que recette pour l'exercice 2011 de la somme correspondant à l'excédent budgétaire des exercices précédents, à savoir 9,2 millions d'euros;
- d) pour équilibrer le budget rectificatif pour 2011, le Centre a inscrit 1,8 million d'euros en tant que recette complémentaire en provenance de l'OHMI. Le montant de cette recette complémentaire respecte la grille des tarifs mise en place par le Centre pour les divers volumes de traduction de marques. Le volume de traduction pris en compte pour chiffrer la somme de 1,8 million d'euros se base sur les chiffres révisés transmis par l'OHMI en juillet 2011;

e) à la création de six nouvelles lignes budgétaires, soit avec mention 'pour mémoire' (p.m.), soit avec les montants de services déjà facturés fin-juin 2011 suite à la signature d'arrangements avec de nouveaux clients.

Le Centre a réexaminé les titres de dépenses du budget 2011 du fait des raisons mentionnées en introduction et du fait de la réduction des besoins en termes de ressources sous le titre 1 (Personnel).

- a) Réduction des crédits alloués aux dépenses du titre 1 (Personnel), d'un montant de 1 510 000 EUR, en raison principalement du fait que les 225 postes inscrits au tableau des effectifs ne sont pas tous pourvus. Pour mémoire, le tableau des effectifs a été ramené à 215 postes dans le budget 2012 (diminution approuvée par le conseil d'administration).
- b) Le montant alloué au titre 2 (Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement) a légèrement diminué (112 400 EUR) et quelques ajustement ont été effectués au sein du titre, par voie de transferts.
- c) Réduction des crédits alloués aux dépenses opérationnelles au titre 3, d'un montant de 1 500 000 EUR, en raison de la diminution du nombre prévu de pages à traduire.
- d) Création d'une réserve de 4,3 millions d'euros pour investissements exceptionnels visant à doter le Centre du programme e-CdT, qui doit notamment intégrer un outil plus performant de gestion des flux de traduction.
- e) Création d'une réserve «stabilité des prix» d'un montant de 3,1 millions d'euros pour maintenir la stabilité des prix au cours des deux prochaines années.

2. Recettes encaissées

Analyse comparative des recettes budgétaires des exercices 2011 et 2010:

Recettes budgétaires	en EUR		
	2011	2010	Variation en %
Total recettes liées à l'activité principale	42 904 598	50 795 683	-16%
Produits financiers	421 367	308 803	36%
Autres frais de fonctionnement	20 194	101 084	-80%
Total recettes budgétaires	43 346 159	51 205 570	-15%

En 2011, les recettes ont diminué de 43,3 millions d'EUR, soit un tassement de 15% par rapport à 2010, mais qui reste dans le droit fil des objectifs définis dans la nouvelle politique tarifaire. Face aux excédents accumulés par le Centre au cours des dernières années, la nouvelle structure tarifaire avait pour objectif d'aligner les prix des produits du Centre sur leurs coûts de production. De ce fait, le Centre a diminué de 33,33% le tarif des marques communautaires par rapport à 2010, ce qui s'est traduit, combiné à la réduction du volume des dites marques, à une perte de recettes de 11,3 millions d'euros. Malgré ce considérable manque à gagner, le Centre a présenté un résultat budgétaire légèrement positif de 1,2 million d'euros en 2011, du fait d'une part de l'augmentation (10,98%) des volumes de documents à traduire pour d'autres clients, d'autre part du relèvement des tarifs pour tous les produits autres que les marques.

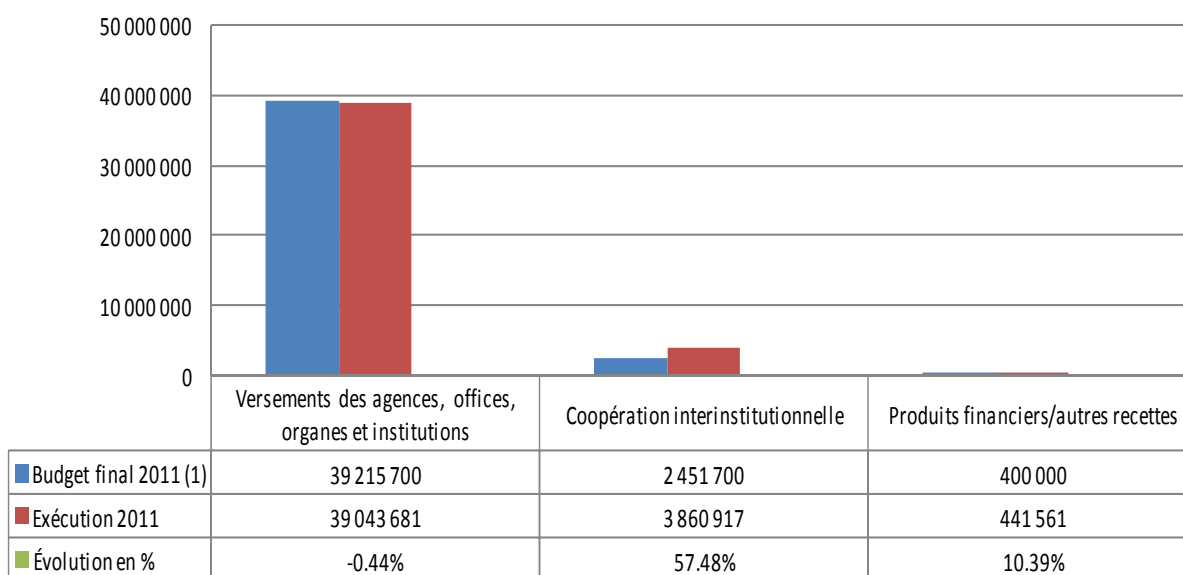
Le nombre de pages de marques communautaires a diminué de 23% par rapport à 2010. Du fait de cette diminution significative, le Centre a dû engager des négociations bilatérales avec l'OHMI pour ajuster le prix unitaire des marques pour 2011. Auparavant, un tarif annuel unique était appliqué, indépendamment du volume final de marques à traduire. Pour éviter des fluctuations dramatiques de

recettes et de rentabilité en raison de prévisions imprécises de la part des clients, le Centre a mis en place, à compter de 2011, une grille de tarifs pour les marques communautaires, au titre de laquelle le prix unitaire varie en fonction des volumes à traduire. Une telle approche reflète mieux la structure des coûts du centre et, par là même, contribue à une meilleure planification budgétaire et à un résultat budgétaire plus équilibré. Compte tenu de la mise en œuvre de la nouvelle grille des prix, le Centre a établi en janvier 2012 une facture de régularisation d'un montant de 1 818 261,60 EUR pour l'année 2011. Ce montant sera encaissé en 2012 et inscrit à ce titre dans les recettes budgétaires de 2012.

Le délai moyen de paiement des clients s'est établi à 38,71 jours pour un total de 630 notes de débit émises (32,50 jours pour un total de 639 notes de débit émises en 2010). Le délai de paiement réglementaire est fixé à 45 jours.

Exécution des recettes budgétaires de l'année 2011:

en EUR



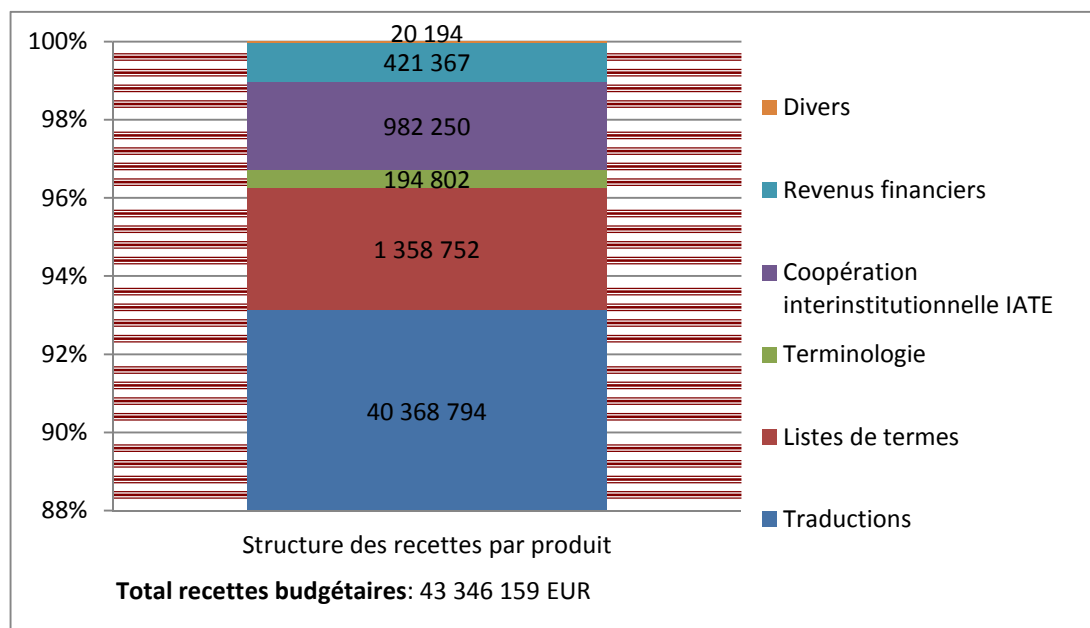
(1) Non compris 9 231 700 EUR provenant du 'Résultat de l'exercice précédent'.

L'exécution des recettes a dépassé de 1,3 millions d'euros les prévisions inscrites dans le budget rectificatif. Cette augmentation de recettes est principalement due aux volumes supplémentaires de traduction demandés par la Commission européenne en 2010. Globalement, l'exécution des recettes en provenance des autres clients a été conforme aux prévisions inscrites dans le budget rectificatif. Cependant, comme il a déjà été mentionné, le budget rectificatif reflète une diminution significative des recettes par rapport aux chiffres envoyés par les clients à la mi-2011 et donc, du point de vue du budget initial, l'exécution des recettes budgétaires s'établit à 3,6 millions d'euros en-dessous des prévisions inscrites dans le budget initial.

En 2011, les travaux de traduction ont constitué la principale source de recettes du Centre, représentant quelque 93% de l'ensemble des recettes, tandis que les 7% restants provenaient de la coopération interinstitutionnelle, des travaux de terminologie, des listes de termes, des intérêts bancaires et de recettes diverses.

Recettes du Centre de traduction ventilées par activité

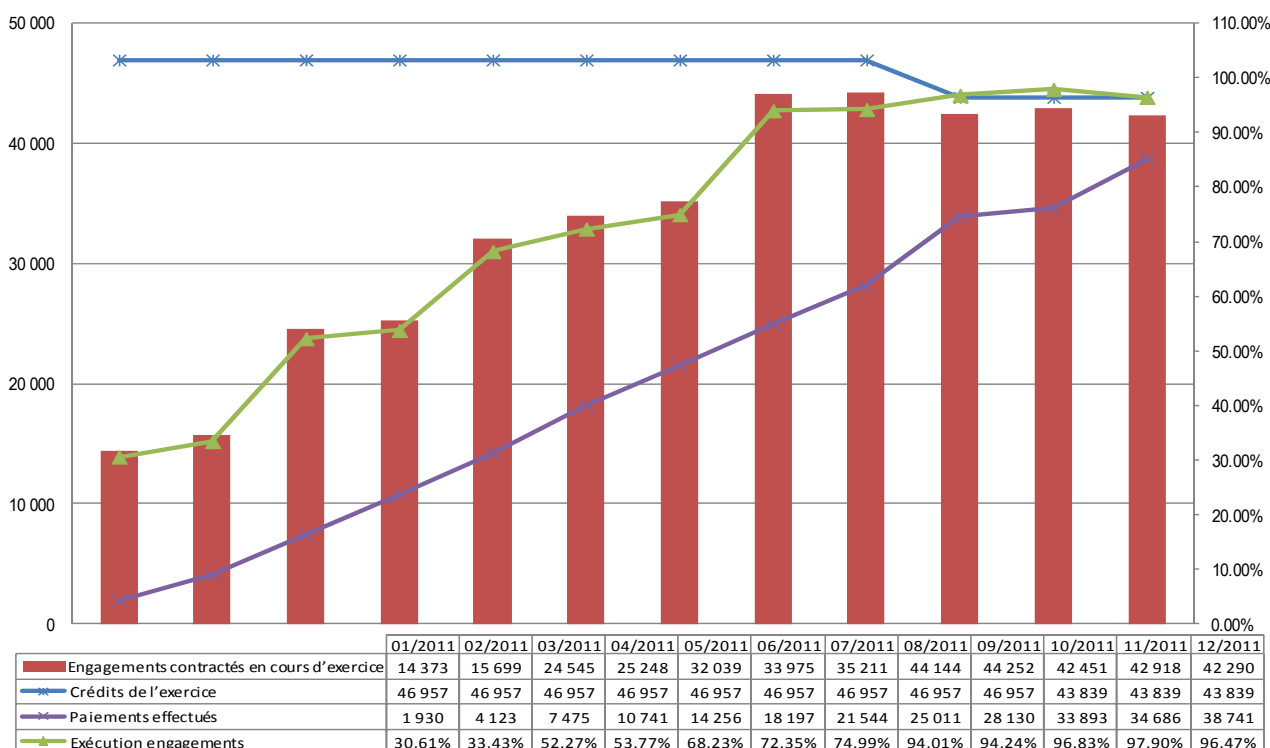
en EUR



Les activités de coopération interinstitutionnelle visées au chapitre 3 des recettes budgétaires comprennent tous les services de traduction fournis aux institutions de l'UE, et non uniquement la base de données interinstitutionnelle IATE.

3. Dépenses encourues

Le total des dépenses de l'exercice est de 42 290 460 EUR, soit 96,48% des crédits prévus dans le budget (sans tenir compte du titre 10 Réserves), ce qui représente une amélioration significative par rapport à 2010 (86,79%).



Graphique (en milliers d'EUR)

Les dépenses pour 2011 ont diminué de 1,73% par rapport à 2010. Le total des dépenses pour l'année s'élève à 42 290 450,85 EUR, soit 96,48% des crédits budgétaires¹.

Analyse comparée de l'exécution budgétaire sur les engagements des exercices 2011 et 2010:

en EUR				
Titre	Libellé	2011	2010	Variation en %
1	Personnel	23 740 155,47	23 112 815,00	2,71%
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	4 152 395,47	4 903 367,00	-15,32%
3	Dépenses opérationnelles	14 397 909,91	15 019 553,00	-4,14%
Total		42 290 459,85	43 035 735,00	-1,73%

Le nombre de pourvus inscrits au tableau des effectifs a diminué de 215 en 2010 à 205 en 2011, soit une diminution de 4,65%. Certains des postes supprimés ont été remplacé par des postes de contractuels, ce qui est conforme à la stratégie du Centre en matière de ressources humaines – tout poste permanent ou temporaire qui se libère sera analysé pour identifier d'éventuelles économies et pour accroître la flexibilité du Centre en termes de ressources humaines. C'est pourquoi l'augmentation de 2,71% des dépenses de personnel, suivie d'une diminution de 4,65% du personnel statutaire, peut s'expliquer par les éléments susmentionnés: remplacements, promotions, ajustements annuels des salaires et autres frais liés au personnel, tels que la formation.

Les principales lignes budgétaires du **titre 2** concernent les dépenses liées à l'informatique et aux loyers, comme indiqué ci-dessous:

Variations dans l'exécution budgétaire de certaines lignes du titre 2

en EUR				
Poste	Libellé	2011	2010	Variation en %
2000	Loyers	1 202 084,05	1 170 613,00	2,69%
2100	Exploitation au Centre informatique	874 302,06	1 241 103,00	-29,55%
2120	Personnel externe en activité	1 108 166,12	1 344 428,00	-17,57%
Total		3 184 552,20	3 756 144,00	-15,22%

en EUR				
Poste	Libellé	Crédits de l'exercice	Engagements contractés	Exécution budgétaire en %
2000	Loyers	1 202 100,00	1 202 084,05	100,00%
2100	Exploitation au Centre informatique	917 000,00	874 302,06	95,34%
2120	Personnel externe en activité	1 160 000,00	1 108 166,12	95,53%
Total		3 279 100,00	3 184 552,20	

Les crédits consommés en 2011 au titre des loyers sont cohérents avec l'exercice précédent, l'augmentation représentant une indexation due à l'inflation. Les dépenses de loyer étant faciles à prévoir, le taux d'exécution budgétaire est de 100%.

¹ Sans tenir compte du titre 10 Réserves.

Les dépenses effectuées au titre de la ligne 2100 du budget 2011 sont sensiblement inférieures à celles de l'exercice précédent (-29,55%) en raison des coupes opérées par les clients dans leurs estimations apparaissant dans le budget rectificatif. L'exécution budgétaire de 95,34% est supérieure à celle de 2010 (87,40%).

Les crédits de la ligne budgétaire 2120 comprennent les dépenses d'experts informatiques extérieurs qui assurent la maintenance et le développement des systèmes informatiques. La diminution des dépenses de la ligne budgétaire 2120 (-17,57%) est le reflet de modifications apportées aux projets informatiques en cours. Le taux d'exécution de 95,54% s'établit à un niveau inférieur à celui de l'année précédente (87,30%).

Les dépenses opérationnelles (**titre 3**) ont diminué de 4,14% et non proportionnellement à la diminution globale du nombre de pages (-13,02%). Ce manque de cohérence peut s'expliquer par la modification de la structure des produits mise en place par le Centre en 2011. Il faut bien faire la distinction entre les deux principales catégories de produits du Centre, à savoir traduction des marques communautaires – qui est un processus hautement automatisé dans lequel une part significative du travail est effectuée en interne via les mémoires de traduction – et traduction de tous les autres documents ne pouvant bénéficier d'un tel outil. De ce fait, une page de marques communautaires comporte moins de frais de traduction externe qu'une page d'un autre document, d'où le tarif inférieur appliqué aux marques communautaires. Il en résulte que la diminution du volume de marques communautaires de 23,25% ne se répercute pas en proportion dans les dépenses opérationnelles. L'augmentation du nombre de pages des autres produits (9,69%) a généré un supplément de dépenses opérationnelles qu'il a été impossible de compenser par les économies réalisées du fait de la diminution du volume des marques.

Le niveau d'externalisation a augmenté de 11,96% par rapport à l'année précédente. Cet état de fait est toutefois influencé par le changement de structure des documents traduits par le Centre. S'agissant du nombre de pages externalisées, les chiffres de 2011 sont comparables à ceux de l'année précédente (-2,61%). Mais, du fait des développements technologiques introduits en interne par l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI), le Centre utilise beaucoup moins ses mémoires de traduction pour le traitement des marques communautaires. C'est pourquoi le niveau général d'externalisation accuse une augmentation de 11,96%. Si l'on fait abstraction de l'impact des mémoires de traduction automatique, le volume de pages traduites par les traducteurs internes du Centre se maintient à un niveau similaire à celui de l'année précédente.

Variation de l'externalisation de documents

Description	En pages		
	2011	2010	Variation en %
Freelance (en pages)	436 445	448 160	-2,61%
Traducteurs internes et mémoires de traduction	276 368	371 438	-25,60%
Total pages	712 813	819 598	-13,03%
% d'externalisation	61,22%	54,68%	1,96%

Le niveau général de l'exécution budgétaire en 2011 a été nettement supérieur, dans tous les titres, que celui de l'exercice précédent. Les réductions budgétaires introduites dans le budget rectificatif ont obligé le Centre à suivre de très près l'exécution budgétaire, en particulier des dépenses opérationnelles (titre 3).

Évolution de l'exécution budgétaire des dépenses

en EUR

Description	Montant	% du budget	Montant	% du budget	Variation en %
Budget (hors titre 10)	43 839 400	S/O	49 588 400	S/O	-11,59%
Engagements contractés	42 290 460	96,47%	43 035 735	86,79%	-1,73%
Crédits annulés	1 548 940	3,53%	6 552 665	13,21%	-76,36%
Paiements effectués	38 741 413	91,61%	38 836 392	90,24%	-0,24%
Crédits reportés	3 549 047	8,39%	4 199 343	9,76%	-15,49%

Le résultat varie selon les titres, comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

en EUR

Description	Titre 1		Titre 2		Titre 3	
	Montant	% du budget	Montant	% du budget	Montant	% du budget
Budget (hors titre 10)	24 958 530	100,00%	4 396 630	100,00%	14 484 240	100,00%
Engagements contractés	23 740 156	95,12%	4 152 396	94,44%	14 397 908	99,40%
Paiements effectués	23 410 972	93,80%	3 364 797	76,53%	11 965 644	82,61%
Crédits annulés	1 218 374	4,88%	244 234	5,56%	86 332	0,60%
Crédits reportés	329 184	1,32%	787 599	17,91%	2 432 264	16,79%

Titre 1 – Personnel

Les engagements totaux du titre 1 ont atteint 95,12% en 2011. Il s'agit d'une amélioration significative par rapport à 2010, où 91,5% seulement du budget avaient été consommés (85% en 2009). Les crédits annulés s'élèvent néanmoins à 1 218 374 EUR. L'exécution a bénéficié d'une précision accrue de la planification. Étant donné la nature des dépenses, les reports sont peu nombreux: 1,32% des engagements.

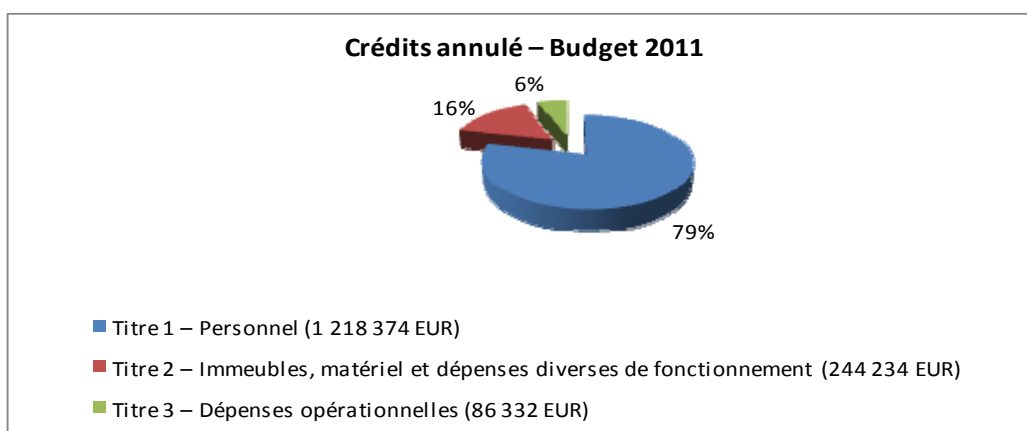
Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement

Les engagements totaux du titre 2 ont atteint 94,44% en 2011. Il s'agit d'une amélioration significative par rapport à 2010, où 86,30% du budget avaient été consommés (88,8% en 2009). Des informations détaillées sur l'exécution budgétaire des trois principales lignes du budget figurent à la section «Analyse comparée de l'exécution budgétaire sur les engagements des exercices 2011 et 2010».

Titre 3 – Dépenses opérationnelles

S'agissant du titre 3, quelque 99,4% du budget avaient été engagés fin 2011, par rapport à 80,50% en 2010. Ce niveau très élevé d'exécution budgétaire s'explique par les réductions effectuées dans le budget rectificatif. Les prévisions en baisse des clients, qui se sont traduites par un manque à gagner dans le budget rectificatif, ont eu d'importantes conséquences en termes de dépenses budgétaires. Pour assurer un budget équilibré, le Centre a dû effectuer des coupes drastiques dans toutes les

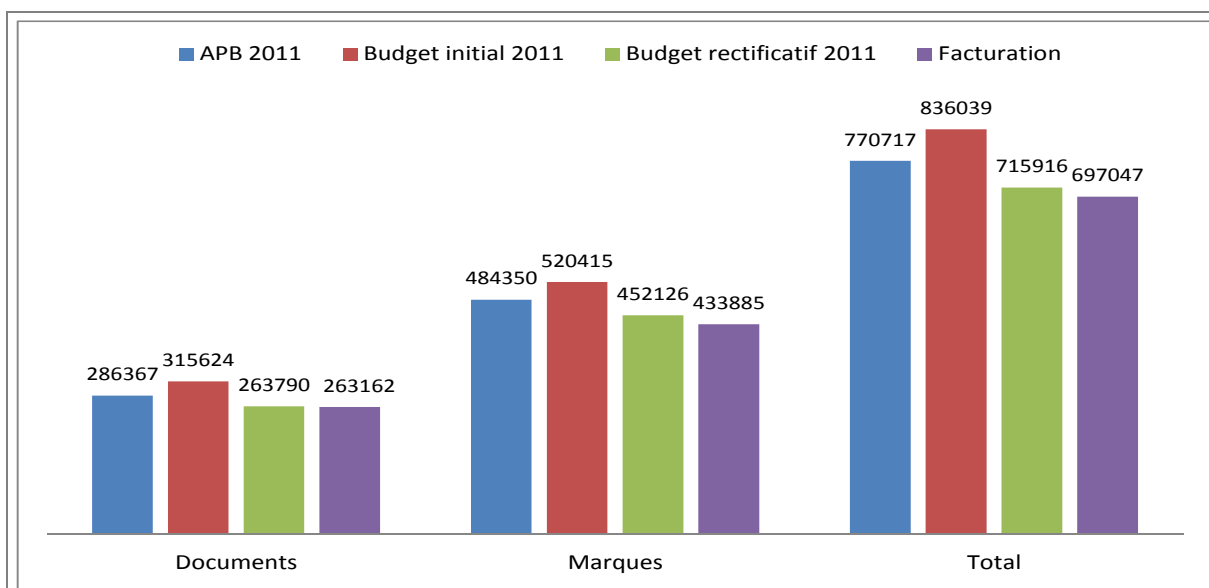
catégories de dépenses, y compris opérationnelles. La gestion d'un budget serré en termes de dépenses opérationnelles a nécessité une planification opérationnelle moderne, surtout en fin d'année.



C.2 Réalisation des objectifs de l'année

Pour le Centre, 2011 a été une année difficile du fait que le volume des traductions à effectuer s'est établi bien en-dessous des prévisions initiales de l'année précédente. Ce volume a atteint 712 813 pages, y compris les pages traduites pour le fonctionnement quotidien du Centre (15 766 pages). Par rapport à 2010, le nombre de documents traduits a augmenté de 10% (+24 642 pages), tandis que le volume de marques et de dessins et modèles a diminué de 23% (-131 427 pages). Cette réduction drastique du volume des marques communautaires de 23% (-131 427 pages) s'explique par les développements technologiques effectués en interne par l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI). À noter toutefois que le Centre avait bien anticipé cette baisse de volume, mais seulement à compter de 2014, suivant en cela les prévisions de l'OHMI. En conséquence, la brusque survenue de cet énorme manque à gagner a bien évidemment impacté le budget du Centre. Les variations des prévisions par rapport aux volumes effectifs sont illustrées par le graphique ci-dessous.

Variations des prévisions par rapport aux volumes effectifs en 2011 (en pages).



Nombre de pages traduites sur la période 2006-2011 (en pages)

